



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



UNEP(DEC)/MED WG.187/2
2 mai 2001
FRANÇAIS
Original : ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

5^{ème} réunion du Comité directeur de la
Commission méditerranéenne du développement durable
Monaco, 18-19 mai 2001

**Rapport du Secrétariat pour la cinquième réunion
du Comité directeur de la Commission méditerranéenne
du développement durable (CMDD)**

Table des matières

Corps du rapport

- I. Introduction
- II. Suivi du Bilan stratégique
- III. Orientations stratégiques pour le développement durable régional
- IV. Mise en œuvre et suivi des propositions de la CMDD
- V. La CMDD et le processus de préparation du Sommet de la Terre 2002
- VI. Etat d'avancement des travaux des groupes de travail thématiques
- VII. Participation et adhésion des Principaux Groupes de la Société
- VIII. Septième réunion de la CMDD

Annexes

- Annexe I :** Conclusions de la quatrième réunion du Comité directeur de la CMDD
Annexe II : Conclusions de la sixième réunion de la CMDD
Annexe III : Recommandations du Bilan stratégique de la CMDD
Annexe IV : Déclaration de Tunis
Annexe V : Mise en œuvre et suivi des propositions de la CMDD

Appendice I : Questionnaire pour la préparation d'une "Stratégie de mise en œuvre et de suivi des recommandations de la CMDD et propositions d'action" après leur adoption par les membres de la CMDD et les Parties contractantes

Appendice II : Mandat des études pilotes sur :

- a) la gestion intégrée et durable des zones côtières
- b) le tourisme et le développement durable
- c) la gestion de la demande en eau

Appendice III : Projet de stratégie/lignes directrices relatives aux propositions de la CMDD

I. Introduction

Suite aux discussions et conclusions de la sixième réunion de la CMDD et tenant compte des points de l'ordre du jour de la prochaine réunion de la CMDD, il a été convenu de tenir la cinquième réunion du Comité directeur à Monaco les 18 et 19 mai 2001.

Les points principaux de l'ordre du jour de la cinquième réunion sont les suivants :

- Examiner, discuter et conseiller sur le suivi du Bilan stratégique;
- Discuter et donner des orientations sur le processus préparatoire et l'élaboration d'un cadre directeur pour une Stratégie régionale de développement durable; et
- Examiner et discuter du processus préparatoire d'une stratégie et de lignes directrices de mise en œuvre et de suivi des propositions de la CMDD, conformément aux décisions de la Onzième réunion ordinaire des Parties contractantes.

De plus, et dépendant du temps disponible, les membres du Comité directeur examineront et discuteront de :

- la participation du PAM et de la CMDD au processus de préparation du Sommet mondial du développement durable qui se tiendra en septembre 2002 à Johannesburg;
- de l'avancement des activités des trois groupes de travail thématiques en cours qui doivent présenter une série de propositions à la prochaine réunion de la CMDD avant d'être examinées par les Parties contractantes;
- l'organisation et de l'ordre du jour provisoire de la septième réunion de la CMDD qui se tiendra à Antalya du 3 au 6 octobre 2001.

Tenant compte des discussions y relatives au cours de la 6^{ème} réunion de la CMDD, il serait utile d'avoir un échange de vues sur :

- la participation des groupes les plus importants dans les activités de la CMDD;
- l'évaluation de la CMDD; sa méthode de travail et ses perspectives.

Afin d'encourager une meilleure visibilité de la CMDD, une brochure spécifique a été préparée et publiée en anglais; la version française devrait être prête d'ici la mi-juin 2001.

Enfin, et comme cela fut le cas pour les réunions précédentes du Comité directeur, un relevé de conclusions et de décisions est examiné et adopté lors de la clôture de la réunion, alors que le rapport de la réunion est envoyé aux membres du Comité deux semaines plus tard en vue de leurs commentaires; les rapports préparés avant et après la session du Comité directeur sont envoyés à tous les membres de la CMDD à titre d'information.

II. Suivi du Bilan stratégique

Lors de leur sixième réunion, les membres de la CMDD ont demandé au Secrétariat de :

1. améliorer la présentation du rapport du Bilan stratégique;
2. diffuser largement le Bilan;
3. préparer une synthèse du Bilan stratégique;
4. mieux utiliser les rapports régionaux et nationaux préparés pour le Bilan stratégique;
5. préparer un projet de cadre stratégique en vue d'une stratégie de développement durable en Méditerranée; et
6. mettre en place un programme de travail relatif aux préparatifs du Sommet de la Terre.

Avant de procéder à l'amélioration de la présentation du document "Bilan stratégique" sans en changer le fond, les commentaires reçus jusqu'en février 2001 des membres de la CMDD ont été incorporés dans le rapport. Etant donné qu'il sera publié afin d'être plus largement diffusé, le rapport du Bilan stratégique fait actuellement l'objet d'un nouveau remaniement afin d'être plus intéressant et facile à lire, avec des illustrations en couleurs, des encadrés, des schémas et des diagrammes (principalement pour certains indicateurs). Le rapport final sera préparé en 500 exemplaires dans les deux langues d'ici la fin juin 2001, au plus tard. Il est proposé d'améliorer le titre, comme suit : "Bilan stratégique pour le développement durable dans la région méditerranéenne".

Etant donné l'importance du Bilan stratégique et du processus préparatoire global et régional en cours pour le Sommet mondial du développement durable, le rapport sur le Bilan stratégique sous sa forme actuelle est disponible sur le site WEB et a été envoyé à toutes les institutions et personnes concernées par les préparatifs du Sommet de la Terre et de GEO III, et principalement les trois commissions économiques régionales des Nations Unies (CEE, CESA0 et CEA) et les trois bureaux régionaux du PNUE (BRE, BRAO, BRA). Il est évident que lorsque la nouvelle version sera publiée, ce document important sera envoyé aux membres de la CMDD, aux partenaires des Principaux Groupes de la Société et aux institutions régionales et internationales concernées.

La préparation de la synthèse du Bilan stratégique a été un exercice plutôt difficile, puisque le rapport lui-même représente le résumé d'au moins 25 rapports plus les informations thématiques et institutionnelles. Deux versions ont déjà été préparées mais elles n'étaient pas satisfaisantes : une nouvelle version de 15 à 20 pages, avec des encadrés, diagrammes et croquis est en cours de préparation et devrait être prête d'ici la fin mai afin d'être publiée et largement diffusée en juin 2001. Cette synthèse sera publiée comme brochure de format A5 ou d'un format plus petit en anglais et en français; de cette façon, la synthèse sera plus facilement distribuée et accessible. Si la synthèse s'efforce de refléter les questions majeures signalées dans le Bilan stratégique - raisons majeures, situation économique et état de l'environnement, tendances, réalisations nationales et régionales et coopération - il cherchera également à souligner les progrès politiques et institutionnels vers un développement durable ainsi que les efforts nécessaires qui ressortiraient des propositions relatives de la sixième réunion de la CMDD.

Conformément à la demande des membres de la CMDD de mieux tirer profit des informations et documents régionaux et nationaux qui ont été utilisés pour la préparation du Bilan stratégique, la teneur des réponses aux questionnaires, les rapports nationaux ainsi que les études régionales seront à nouveau examinés et analysés en vue de collecter et de rappeler les cas intéressants couronnés de succès; il s'agira d'une nouvelle occasion pour promouvoir la visibilité de la région méditerranéenne; cette

analyse complémentaire et plus approfondie des documents des base pour le Bilan Stratégique sera préparée dans les quelques mois à venir; s'il est possible, un rapport de synthèse sur les décisions et actions politiques et institutionnelles en faveur du développement durable sera publié pour la prochaine réunion des Parties contractantes en novembre 2001.

Les points relatifs au cadre et aux orientations stratégiques et au programme de travail du Sommet mondial seront traités dans les sections II et V ci-après.

Il est attendu des membres du Comité directeur qu'ils examinent l'état d'avancement du suivi du Bilan stratégique et qu'ils conseillent sur les mesures à prendre pour les prochaines étapes.

III. Orientations stratégiques pour un développement durable régional

Conformément à son mandat, la CMDD "aide les Parties contractantes par des propositions sur la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie régionale pour un développement durable de la région méditerranéenne". Tenant compte de la teneur du Bilan stratégique, la sixième réunion de la CMDD a proposé de l'utiliser comme informations de base pour préparer une stratégie de développement durable; à cette fin, il a été convenu que la prochaine étape consisterait en la préparation d'un projet de document-cadre stratégique ou des orientations stratégiques qui seront présentées aux prochaines réunions de la CMDD et des Parties contractantes.

Suite à la proposition espagnole, le Secrétariat est entré en contact avec les autorités espagnoles et il a été convenu que l'Espagne (le Ministère de l'environnement) verserait un montant de 100,000 dollars E.U. qui sera utilisé de la façon suivante : environ un tiers du montant pour les services d'experts et de consultants, la moitié pour l'organisation d'une réunion d'experts au début de 2002 (en vue de mettre la touche finale aux "Orientations stratégiques" et de définir le "Programme détaillé de la préparation de la Stratégie du développement durable); le restant du montant sera réservé aux frais de traduction et de publication des "Orientations stratégiques".

Le processus préparatoire relatif devrait être organisé de la façon suivante :

- préparer un document-cadre abrégé, assorti d'un mandat détaillé à partir des discussions, propositions et conseils du Comité directeur;
- étant donné les éléments-clés du développement durable, mandater trois experts qualifiés pour préparer un rapport de vingt pages sur chacune des questions suivantes : "Environnement et ressources naturelles", "Développement économique" et "Gouvernance, questions politiques et institutionnelles"; les trois rapports seront ensuite intégrés dans un document de trente pages intitulé "Orientations stratégiques";
- la teneur du document-cadre abrégé et du mandat devrait être pertinente afin que les trois rapports "thématiques" ci-dessus mentionnés soient préparés dans le contexte du développement durable et ensuite soient facilement intégrés en un seul rapport avec une valeur ajoutée évidente – "le tout représentant plus que la somme des parties";
- étant donné l'immense travail accompli par l'IIED (Institut international de l'Environnement et du Développement) et le Forum des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement (une ONG, partie prenante multiple), il serait utile de les associer au processus préparatoire, au moins pour les documents de base et ultérieurement pour la finalisation et la diffusion des résultats;

- trouver des experts originaires de diverses régions de la Méditerranée, qui travailleront sous la coordination du Secrétariat; après les avoir identifiés, une première session de travail sera organisée en vue de clarifier leurs tâches respectives, d'éviter tout malentendu et de permettre une plus ample synergie;
- convoquer la réunion d'experts organisée au début 2002 en Espagne visant à lancer la préparation de la Stratégie méditerranéenne du développement durable, dont un projet sera présenté à la réunion des Parties contractantes en 2003.

Pour la préparation du document-cadre abrégé, puis des rapports thématiques et des "Orientations stratégiques", il convient d'accorder une attention particulière aux questions suivantes, en plus de celles examinées dans le Bilan stratégique :

- le processus, dans son ensemble, doit être un exercice régional des parties prenantes multiples, comprenant tous les membres et groupes de la CMDD, ainsi que les partenaires régionaux et internationaux;
- les gouvernements du bassin méditerranéen peuvent beaucoup accomplir mais ne peuvent relever seuls les défis; le partenariat avec la contribution des groupes les plus importants est essentiel, en particulier les milieux d'affaires, les autorités locales et les ONG;
- les exigences institutionnelles et financières ainsi que la gouvernance et le renforcement du cadre institutionnel en matière de développement durable requièrent une attention toute particulière;
- en dépit d'une législation en matière d'environnement améliorée, d'institutions renforcées chargées de l'environnement et du développement durable en général, d'actions nationales et régionales accrues par rapport à l'Agenda 21, il y a encore un long chemin à parcourir et la voie vers un développement durable a besoin d'être recadrée;
- il est nécessaire de trouver une vision globale d'un développement plus durable du bassin méditerranéen avec des mesures spécifiques déterminées dans le temps et des indicateurs de performance;
- étant donné le processus de transition multiple (économique, technologique, social, institutionnel et informatique) dans un monde de plus en plus globalisé, un nouveau contrat social est nécessaire entre les partenaires concernés, fournissant un nouvel équilibre entre la croissance économique et une amélioration soutenue de la qualité de vie;
- il convient d'établir une interaction dynamique et constructive entre la mondialisation et la décentralisation, surtout sur les modèles de gouvernance et de gestion; dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen, la Méditerranée pourrait être un cas régional interactif;
- des mécanismes pertinents et des moyens appropriés pour financer le développement durable (ressources nationales, régionales et internationales, investissements étrangers directs, commerce international, coopération bilatérale et multilatérale) pourraient être identifiés;
- le défi de réaliser un développement durable doit traduire la stratégie en objectifs et actions concrets dans un contexte d'ouverture et de dialogue entre les autorités, les citoyens et les experts; il est nécessaire d'avoir la participation de tous les acteurs concernés aux différents niveaux;
- l'intégration de considérations en matière d'environnement et de développement durable dans les politiques et les processus de prise de décision est une condition préalable pour l'obtention du développement durable;
- aux niveaux méditerranéens régionaux et locaux, les institutions de gestion, de négociation, de coordination et réglementation jouent un rôle critique pour encourager le nouveau équilibre nécessaire entre les pays et dans les pays.

Etant donné que le paysage du développement a énormément changé, présentant aux politiques de nouveaux défis, les "Orientations stratégiques" devraient tracer la voie pour évaluer les contours du nouveau visage de la Méditerranée et tirer les leçons du passé; elles devront proposer de nouvelles règles (du jeu) et des structures qui serviront de fondement pour la politique du développement et la stratégie du développement durable au XXI^{ème} siècle ou, pour le moins, pour la prochaine décennie, dans la région méditerranéenne.

En ce qui concerne le Sommet de Johannesburg, les défis cruciaux des "Orientations stratégiques" et ensuite de la "Stratégie méditerranéenne" seront de présenter le développement durable comme un ensemble de choix: pertinents pour tous les partenaires et acteurs méditerranéens, un ensemble de principes pouvant guider une action future et des politiques pratiques aux niveaux local, national et régional.

Il est demandé aux membres du Comité directeur d'échanger leurs points de vue sur les considérations ci-mentionnées et conseiller le Secrétariat sur le processus préparatoire ainsi que les questions-clés et la structure des "Orientations stratégiques".

IV. Mise en œuvre et suivi des propositions de la CMDD :

Depuis le lancement des activités de la CMDD, la question de la mise en œuvre et du suivi des propositions de la CMDD (qui ultérieurement deviendront des recommandations ou de décisions après adoption par les Parties contractantes) a régulièrement été discutée et plus précisément :

- aux termes de son mandat, la CMDD doit "présenter des propositions à la réunion des Parties contractantes" et également "évaluer l'efficacité du suivi de ses décisions";
- au cours de la Onzième réunion des Parties contractantes, cette question importante a fait l'objet d'une discussion intensive aboutissant à la reconnaissance par les Parties contractantes du "besoin de suivre les mesures, recommandations et propositions d'action de la CMDD"; elles ont demandé d'établir une stratégie à cette fin qui devrait être également "conçue pour aider à évaluer l'efficacité de l'action entreprise";
- lors de la dernière réunion du Comité directeur de la CMDD, il a été décidé de "préparer des lignes directrices pour la mise en œuvre et le suivi des recommandations de la CMDD", qui seront ensuite présentées à la prochaine réunion des Points focaux du PAM.

Conformément aux propositions et décisions ci-dessus mentionnées, le Secrétariat a lancé le processus préparatoire visant à élaborer les "lignes directrices pour la mise en œuvre et le suivi des propositions de la CMDD (ci-après "les lignes directrices") après avoir été adoptées par les Parties contractantes; afin d'éviter toute confusion avec d'autres activités et étant donné la nature des discussions sur ces questions, il serait plus approprié de parler de "lignes directrices" que de "stratégie".

Etant donné que les cinq ensembles de recommandations relatives au programme de travail de la CMDD avaient déjà été adoptés par les Parties contractantes en 1997 (gestion de la demande en eau et gestion durable des régions côtières) et en 1999 (indicateurs du développement durable, tourisme et information, sensibilisation et participation), le Secrétariat a décidé de fonder ces lignes directrices escomptées sur les expériences réelles (même très courtes) et les attentes des institutions et personnes concernées; à cette fin, l'approche méthodologique suivante a été suivie :

- la question de fond à la base de la préparation de ces lignes directrices si importantes peut être exprimée de la manière suivante : qu'est-ce qui a été fait (est fait et/ou sera fait) pour la mise en œuvre et le suivi des recommandations relatives de la CMDD : qui, comment, les moyens, les partenaires, les contraintes, les résultats;
- il convient d'associer directement les parties concernées à ce processus préparatoire : les Parties contractantes, les autres membres de la CMDD (les membres précédents et actuels des Grands groupes) et les composantes du PAM;
- un questionnaire de trois pages a été préparé et envoyé aux parties concernées; un questionnaire spécifique a été élaboré pour chacun des trois sous-groupes (les Parties contractantes, les autres membres de la CMDD, les composantes du PAM), tenant dûment compte du contexte et de leurs responsabilités respectives (joint en annexe IV, appendice I); afin de faciliter la tâche des correspondants concernés et pour permettre que les questionnaires dûment remplis soient renvoyés rapidement, la plupart des questions demandent une réponse par oui ou non;
- en plus des informations qui seront recueillies grâce aux questionnaires, il a été considéré utile de procéder à une série d'études pilotes / de démonstration : avec un rapport de dix pages, ces études devraient permettre de présenter et d'analyser les voies et moyens utilisés par un pays donné pour appliquer les décisions des Parties contractantes relatives à la CMDD et donner des indications pour le suivi (les mandats de ces études figurent à l'annexe IV, appendice II);
- afin de parvenir à élaborer des lignes directrices plus réalistes, trois ou quatre pays différents préparent des études thématiques semblables : plus précisément, des études pilotes sur l'application et le suivi des recommandations de la CMDD sont en cours d'exécution par :
 - la Bosnie-Herzégovine, l'Égypte, la France et Malte sur la gestion de la demande en eau;
 - la Croatie, la Grèce et le Liban sur la gestion durable des zones côtières;
 - l'Espagne, Israël et la Turquie sur le tourisme et le développement durable;
 - les travaux en cours sur les indicateurs menés par le CAR/PB et quelques pays (la France et la Grèce), les conclusions d'un atelier récent du PAM/MEDU et des partenaires régionaux ainsi que l'analyse ultérieure des rapports de fond sur l'information et la sensibilisation fourniront les connaissances substantielles pour l'élaboration des lignes directrices dans ces domaines.

Les études pilotes et les questionnaires dûment remplis sont attendus d'ici la fin mai et donc un premier projet de lignes directrices serait prêt d'ici la fin juin 2001; le projet sera présenté pour examen à la prochaine réunion des Points focaux nationaux du PAM; le projet révisé sera alors présenté à la 7^{ème} réunion de la CMDD et enfin à la Douzième réunion des Parties contractantes en vue de l'examiner et de l'approuver.

Le rapport final d'environ trente pages comprendra, entre autres, une synthèse des résultats des questionnaires et des études pilotes, les propositions de lignes directrices pour l'application et le suivi des recommandations de la CMDD assorties d'une série d'indicateurs ainsi que des conseils pour l'élaboration future des propositions de la CMDD.

Le Comité directeur est invité à commenter les questions ci-dessus mentionnées et conseiller le Secrétariat sur les étapes futures de la préparation des lignes directrices, y compris les avis d'experts sur les voies et moyens pratiques et utiles.

V. La CMDD et le processus de préparation du Sommet de la Terre de 2002 :

Depuis la création de la CMDD, ses membres et les Parties contractantes ont insisté sur l'importance de la coopération avec la CDD/NU. En participant de manière *ad hoc* à certaines réunions entre les sessions et en nouant des contacts, le Secrétariat s'est efforcé de promouvoir la Méditerranée comme cas régional intéressant situé entre les niveaux mondial et national.

Plus récemment, le Secrétariat est entré en contact avec la CDD/NU et les commissions régionales des Nations Unies concernées pour promouvoir le travail du PAM et de la CMDD dans le processus de préparation du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD).

Le Secrétariat du PAM et de la CMDD a donc envoyé aux personnes concernées du PNUE et des trois bureaux régionaux (Europe, Asie occidentale et Afrique) un ensemble de documents sur l'environnement et le développement durable en Méditerranée; en outre, des notes thématiques brèves ont été préparées à cette fin et envoyées. Le Secrétariat a pris part ou a l'intention de participer aux réunions suivantes :

- Table ronde ESCWA – ROWA, 9-11 mai 2001, Beyrouth
- Réunion de la commission préparatoire pour l'Afrique du Nord, 11-14 juin 2001, Tunis
- Réunion de la commission préparatoire pour l'Afrique, 28-31 août 2001, Nairobi (probablement reportée en octobre)
- Réunion de la commission préparatoire pour l'Europe, 24-25 septembre 2001, Genève
- Réunion de la commission préparatoire pour l'Asie occidentale, 28-30 octobre 2001, Le Caire.

De plus, tenant compte de l'importance extrême d'assurer des ressources financières pour la protection de l'environnement et le développement, il serait utile que la CMDD soit associée aux travaux entrepris par la DAES des NU et non par la CDD pour l'initiative "Financer le développement" avant la tenue d'une grande conférence au début de 2002, et ceci d'autant plus que l'éventualité que la CMDD travaille dans les quelques années à venir sur le thème "la coopération internationale : mobilisation des ressources et partenariats" a été retenue.

Cinq rapports spécifiques ont été préparés ou le seront dans les mois à venir comme études de cas régionales qui seront présentés dans le cadre du processus préparatoire du SMDD; ils abordent les thèmes suivants : la lutte contre la pollution due à des activités menées à terre, la biodiversité et les aires protégées, la gestion durable des zones côtières, les activités de prévention de la pollution marine et le cadre juridique du PAM.

Considérant que la société civile en particulier et les Grands groupes en général ont un rôle de plus en plus important dans les préparatifs du Sommet mondial du développement durable, il serait d'un grand intérêt pour la CMDD que les Grands groupes de la Méditerranée transmettent un message méditerranéen tout au long du processus de préparation et dans les manifestations finales. Conformément aux décisions de la Sixième réunion de la CMDD, le Secrétariat est chargé d'organiser une

session de travail avec les représentants des Grands groupes mondiaux et méditerranéens concernés pour discuter et trouver les voies et moyens de renforcer la participation de tous les membres de la CMDD et promouvoir la CMDD et le cas de la Méditerranée. D'un autre côté, les principaux réseaux d'ONG de la Méditerranée (MEDForum, MIO-ECSDE et RAED) s'apprête à convoquer une réunion générale pour préparer la contribution des ONG de la Méditerranée au Sommet mondial. Il est évident qu'il serait préférable de rechercher plus de synergie entre ces deux réunions prévues.

Les membres du Comité directeur sont invités à discuter de la coopération de la CMDD avec la CDD/ONU pour le processus de préparation du Sommet de la Terre de 2002, d'apporter des conseils sur les moyens pratiques d'une participation régionale et mondiale plus efficace, y compris la coopération et la coordination avec les Grands groupes et l'initiative "Financer le développement".

VI. Etat d'avancement des travaux des groupes de travail thématiques

Sur les huit groupes de travail thématiques de la CMDD, trois poursuivent leurs activités; Ils concernent les thèmes suivants "Industrie et développement durable", "Libre-échange et environnement dans le contexte euro-méditerranéen" et "Gestion urbaine et développement durable". Il est attendu des trois groupes de travail qu'ils présentent à la prochaine réunion de la CMDD en octobre et ensuite à la réunion des Parties contractantes en novembre une série de propositions visant à la conclusion de leurs tâches ou à la poursuite des activités de chaque groupe; dans ce dernier cas, les gestionnaires de tâches et les centres d'appui concernés devront préparer un rapport élargi assorti d'un programme de travail détaillé sur les prochaines étapes.

En ce qui concerne le groupe "**Industrie**", un important atelier est organisé du 27 au 29 juin 2001 par le CAR/PP qui assurera sur son budget la majeure partie des ressources financières nécessaires. L'atelier devrait impliquer les experts concernés au nom des membres de la CMDD ainsi que des représentants intéressés d'institutions régionales pertinentes (société civile, milieux d'affaires, chambres de commerce, institutions internationales, etc.); un important document d'informations sur "le statut et les tendances de l'industrie et de l'environnement en Méditerranée" est actuellement en cours de préparation, qui met l'accent sur trois questions majeures : le cadre juridique, les acteurs et les instruments visant à encourager les relations entre l'industrie et l'environnement aux niveaux régional, national et des entreprises.

Pour le thème "**Libre-échange**", le CAR/PB prépare conjointement avec ESCWA et CITET un projet qui sera soumis auprès du METAP et de l'Union européenne pour financement; il vise à améliorer les connaissances existantes dans les pays sur l'interaction entre libre-échange et environnement dans des secteurs sensibles tels les petites et moyennes entreprises (PME). De plus, suite à la décision de la 6^{ème} réunion de la CMDD, l'énorme somme d'informations recueillies pour la préparation de l'Atelier de septembre 2000 est en cours d'exploitation et une réunion du groupe de travail ou au moins du Comité de pilotage concerné devra avoir lieu avant l'été; étant donné les évaluations précédentes et les développements continuels dans ce domaine crucial de la mondialisation, du libre-échange et de l'environnement, la réunion aura pour objectif principal d'élaborer des propositions qui seront portées à l'attention de la prochaine session de la CMDD.

En ce qui concerne le thème "**Gestion urbaine**", un atelier régional sur la gestion urbaine et le développement durable sera organisé à Barcelone du 5 au 7 juillet 2001; pas moins de 40 experts devraient participer à cette grande réunion, représentant les

pays, les villes, la société civile et les institutions régionales. A la lumière de la prochaine tenue de l'atelier et de l'ensemble de propositions qui seront présentées à la prochaine réunion de la CMDD, les activités suivantes ont été réalisées ou sont en cours : élaboration d'une évaluation régionale sur les questions de développement urbain et les défis de la gestion urbaine; préparation d'un questionnaire envoyé à quelques quatre-vingt dix autorités municipales dans le but de les sensibiliser et identifier leurs activités et leur vision sur ces questions urbaines et des préoccupations communes de la Méditerranée; identification des expériences intéressantes en matière de gestion urbaine; préparation d'études sous-régionales visant à mieux identifier les questions urbaines prioritaires communes ainsi que les contraintes en vue d'un développement durable; activités visant à tirer les leçons d'autres initiatives régionales / internationales; évaluation des principales questions de durabilité urbaine en Méditerranée et identification des modalités et niveaux d'action pertinents.

En ce qui concerne les autres thèmes traités par la CMDD pour lesquels les Parties contractantes ont déjà adopté des recommandations spécifiques, l'état d'avancement des activités peut être résumé comme suit :

- Indicateurs de développement durable : le travail sur le calcul et l'analyse des 130 indicateurs se poursuit avec tous les pays et un important atelier a été organisé par le CAR/PB en décembre 2000; un fichier de 50 indicateurs a été publié en anglais et en français.
- Tourisme : le CAR/PB avec la participation de plusieurs pays a préparé un important projet qui a été présenté à la Commission européenne en vue de son examen et d'un financement dans le cadre du MEDA/SMAP.
- Gestion des zones côtières : le CAR/PAP avec le CAR/PB et le CAR/TDE a préparé un projet important, avec la participation de plusieurs pays, qui a été soumis à la Commission européenne en vue de son examen et d'un financement dans le cadre du MEDA/SMAP : de plus, un livre blanc sur la gestion des zones côtières en Méditerranée a été préparé.
- Information/sensibilisation : en se fondant sur les résultats de l'atelier d'octobre dernier qui avait été chargé d'examiner ces questions dans les pays arabes, une "Stratégie méditerranéenne en matière d'information, sensibilisation et participation" est en cours d'élaboration; le premier projet devrait être présenté à la prochaine réunion de la CMDD; de plus, le Secrétariat a encouragé et fourni son appui pour la préparation des brochures nationales sur l'environnement et le développement durable dans divers pays (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Liban, Malte, Maroc, Syrie) : l'appui à 3 ou à 4 autres pays sera prochainement fourni (il s'agira probablement de l'Algérie, Egypte, la Grèce et la Turquie).

Le Comité directeur est invité à se prononcer sur l'état d'avancement des travaux des groupes thématiques et demander au Secrétariat et aux membres de la CMDD d'élaborer des propositions réalistes et pratiques avec des actions spécifiques limitées dans le temps et des indicateurs (pour l'application et le suivi).

VII. Participation et adhésion des Principaux groupes de la Société:

Suite aux préoccupations exprimées lors de précédentes réunions de la CMDD sur le besoin d'une participation active des ONG, des autorités locales et des acteurs socio-économiques, le Secrétariat envisage d'organiser une session de travail ou un forum pour discuter du rôle au sein de la CMDD des Parties non contractantes et de trouver les moyens et les manières d'assurer une participation plus effective et plus large. Cette réunion serait organisée conjointement avec les trois groupes par l'intermédiaire de leurs

représentants respectifs au Comité directeur; il serait préférable d'organiser cette réunion, si possible, avant la prochaine réunion de la CMDD, ou tout du moins avant janvier 2002 afin de saisir cette occasion pour convenir d'une note et de la participation au Sommet de Johannesburg; évidemment, la participation plus ou moins large sera déterminée par la disponibilité des fonds.

De plus, conformément au mandat et à la composition de la CMDD et considérant que les Parties contractantes se réuniront en novembre 2001, il conviendrait de lancer dès que possible les procédures pour le renouvellement des représentants des 3 Grands groupes; alors qu'il n'y a généralement pas de problème avec le nombre de candidats pour le groupe des ONG pour assurer un processus de sélection appropriée, la sélection normale pour les deux autres groupes est entravée par le peu de candidatures; puisque les propositions pour ces deux groupes sont soumises par l'intermédiaire des Points focaux nationaux pour le PAM, il conviendrait sans doute d'identifier les occasions et les moyens de communication adéquates pour diffuser plus largement l'information tout en demandant cependant aux candidats intéressés de déposer leur demande par l'intermédiaire des Points focaux nationaux du PAM. Comme ce fut le cas pour les nouveaux membres nommés auparavant, il y aura une période de transition d'environ une année pendant laquelle les candidats nouvellement nommés seront régulièrement informés des activités de la CMDD afin d'être mieux préparés au moment de siéger en tant que membres de la CMDD à la 8^{ème} réunion en 2002; les membres actuels poursuivent leurs activités jusqu'à la veille de la réunion.

Les membres du Comité directeur sont invités à procéder à un échange de vues sur les voies et moyens d'assurer une participation plus effective des Grands groupes et à se prononcer sur le processus préparatoire concernant l'adhésion des nouveaux membres.

VIII. Septième réunion de la CMDD :

Suite à l'aimable invitation du Ministère de l'environnement de Turquie d'accueillir la réunion et de fournir un appui financier substantiel pour son organisation, la 7^{ème} réunion de la CMDD se tiendra du 3 au 6 octobre 2001 à Antalya.

Concernant l'organisation de la réunion, il a été décidé pour l'instant que toutes les discussions se dérouleront en séance plénière, puisqu'il n'est pas explicitement prévu de sessions pour des groupes de travail spécifiques; néanmoins, s'il est utile et nécessaire de le faire, de telles sessions pourront être organisées et les espaces nécessaires à cet effet ont été prévus; la durée de la réunion est de trois jours et demi, avec l'adoption des propositions et recommandations dans la matinée du quatrième jour; l'ordre du jour provisoire de la 7^{ème} réunion de la CMDD serait le suivant :

1. Ouverture de la réunion;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Election du Comité directeur;
4. Lignes directrices sur l'application et le suivi des propositions de la CMDD;
5. Examen des activités et propositions sur les thèmes suivants :
 - Industrie et développement durable;
 - Libre-échange et environnement dans le contexte euro-méditerranéen;
 - Gestion urbaine et développement durable;
6. Nouvelles problématiques proposées:
 - Agriculture et développement rural;
 - Gestion des déchets municipaux et modèles de consommation;
 - Coopération internationale : financement et partenariats;

- Autres;
- 7. Suivi du "Bilan stratégique"
- 8. Orientations stratégiques pour la mise en place d'une "Stratégie méditerranéenne du développement durable";
- 9. Grands groupes : participation et contribution aux activités de la CMDD;
- 10. Participation et contribution du PAM et de la CMDD au processus préparatoire du Sommet de la Terre de 2002;
- 11. Discussion de table ronde sur l'évaluation de la CMDD et ses perspectives;
- 12. Adoption des propositions et conclusions.

Le Comité directeur est invité à examiner l'ordre du jour provisoire proposé, à donner son avis sur l'organisation de la réunion et à procéder à échanger des vues sur quelques-uns des points.

Annexe I

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DES TRAVAUX DE LA QUATRIÈME RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DE LA CMDD, 22-23 JUIN 2000, CORFOU.

Le Comité directeur a pris note avec intérêt de l'importance et du contenu des documents de travail de la réunion qui ont été préparés sous de fortes contraintes de temps et de moyens et qui, au-delà de leur synthèse dans le cadre du Bilan Stratégique, constituent une importante source d'information pour l'ensemble des partenaires méditerranéens.

Après présentation de ces documents par le Secrétariat et les experts concernés, ainsi qu'une discussion sur les points les plus pertinents, le Comité directeur a adopté les conclusions et décisions suivantes :

I. ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES DU BILAN STRATÉGIQUE POUR L'AN 2000, Y COMPRIS UN PROJET DE DÉCLARATION

a) pour la poursuite de l'élaboration du Bilan, il conviendra de prendre en compte les points suivants :

1. la vision et l'approche stratégiques doivent être mieux présentées pour être pleinement visibles et exploitables;
2. l'insularité et sa problématique spécifique devront être traitées, éventuellement en faisant l'objet d'un encadré dans le rapport;
3. autant que faire se peut, il faut dissocier les autorités locales de la société civile, trop souvent associées sous la même rubrique dans le rapport, et procéder à cet effet aux remaniements nécessaires dans le texte sur la société civile;
4. l'accent sera davantage mis sur les changements climatiques et la nécessité d'une volonté politique plus affirmée dans ce domaine;
5. Les aspects «dégradation de la qualité de la vie» et «problèmes de pollution des eaux» (assainissement y compris) doivent être davantage pris en compte, notamment dans le cadre d'un développement urbain durable;
6. dans le chapitre sur les enjeux du développement, il est nécessaire de présenter les tendances macro-économiques et leurs conséquences dans la région;
7. le chapitre III sera restructuré en quatre chapitres dans un souci de lisibilité et de cohérence; certains éléments du chapitre III anticipent le contenu des chapitres IV et V, et il conviendra de veiller à effectuer leur transfert dans ces deux derniers;
8. Le rapport, en son état actuel, donne peu d'informations sur la mise en place et le renforcement des capacités en matière de gestion de l'environnement et de développement durable dans la région méditerranéenne; avec l'envoi du Bilan remanié aux membres de la CMDD, il conviendra d'attirer l'attention sur cette lacune en sollicitant des données additionnelles;
9. pour la section «recommandations», bien faire la part du politique et du technique, en insistant sur le premier et sur l'élan en faveur du développement durable;
10. la question de financement des activités de développement durable devra être mise en exergue avec les diverses options qui s'offrent dans la région, le rôle des bailleurs de fonds et de la coopération bilatérale;

11. employer, chaque fois que c'est possible, une terminologie simple pour décrire les structures et les mécanismes; le message final doit être percutant et accessible à un large public;

b) En ce qui concerne les modalités pratiques de consultation, coopération et diffusion liées au Bilan stratégique, le Comité directeur recommande ce qui suit :

1. la question de la visibilité, en particulier à travers une politique de l'information et de la communication plus dynamique, est aussi capitale pour la CMDD que pour le PAM dans son ensemble; aucun effort ne doit être ménagé pour que cet aspect soit privilégié, notamment lors de la diffusion du Bilan Stratégique puis à toutes les étapes ultérieures de la coopération méditerranéenne en matière de développement durable;
2. dans la synthèse des informations fournies par les membres de la CMDD, les pays doivent figurer nommément dans la partie descriptive, comme c'est le cas dans la version actuelle, sous réserve d'une vérification de leur part lorsque le rapport remanié leur sera adressé en leur demandant d'ajouter quelques données chiffrées sur les des actions ainsi que sur le personnel qui travaille dans le domaine de l'environnement et du développement durable, s'il y a lieu;
3. le développement durable est pour le PAM et la CMDD un enjeu qui doit les amener à s'interroger sur leur rôle, leurs compétences, celles des Centres d'activités régionales et des programmes, et à envisager éventuellement une restructuration qui permettrait de faire intervenir d'autres partenaires et des sources d'expertise extérieures;
4. privilégier l'approche « en réseaux » pour les trois catégories de la CMDD (autorités locales, acteurs socio-économiques et ONG);
5. inciter à une collaboration étroite et suivie entre les CDD nationales et la CMDD ainsi qu'entre la CDD des NU et la CMDD, notamment après une analyse du type de relation à développer ainsi que des voies et moyens utiles et nécessaires à la mise en place d'une stratégie de coopération;
6. saisir l'occasion du Bilan pour poser aux Parties contractantes la question de la méthode de travail de la CMDD : soit poursuite du système actuel, soit introduction de nouveaux intervenants comme les organisations internationales pour les questions où le PAM manque de l'expertise nécessaire;
7. le mode opératoire retenu pour la rédaction des recommandations est le suivant : le Secrétariat et les deux experts de l'équipe de préparation du Bilan établiront des propositions de recommandations qui seront adressées aux membres de la Commission vers le 15 juillet 2000; sur la base des observations des membres, le Secrétariat et les experts concernés ainsi que d'autres membres éventuels se réuniront dès que possible vers le 20 septembre à l'invitation de la Tunisie, pour établir la version finale des recommandations ainsi qu'une ébauche de la Déclaration.

II. 6^e RÉUNION DE TUNIS ET SON ORDRE DU JOUR

- a. les dates arrêtées sont celles du mardi 14 au vendredi 17 novembre 2000;
- b. la proposition initiale d'ordre du jour a été révisée comme suit pour tenir compte de l'adoption éventuelle d'une Déclaration par le Segment ministériel :
 1. les deux premières journées, consacrées principalement au Bilan stratégique, comporteront une plénière suivie de séances de travail ad hoc sur les performances, la coopération régionale, les recommandations et la Déclaration; elles seront conclues par une nouvelle séance plénière;
 2. le Segment ministériel se réunira le jeudi 16 en vue d'adopter la Déclaration, après présentation par les Ministres de leur vision pour la Méditerranée ainsi que d'une Stratégie méditerranéenne de développement durable, sur la base de lignes directrices qui seront fournies par le Secrétariat ;
 3. après le Segment ministériel, la CMDD siègera à nouveau en plénière pour se consacrer aux points restants de l'ordre du jour jusqu'à la clôture de la réunion le vendredi 17 novembre 2000.

III. ÉTAT DES TRAVAUX DES GROUPES THÉMATIQUES

Le Comité directeur a pris bonne note de l'état d'avancement des travaux des groupes de travail sur les trois thèmes encore en cours : « industrie et développement durable », « libre-échange et environnement » et « gestion urbaine ». Il sollicite et encourage une participation dynamique aux activités préparatoires concernant ces thèmes de manière à aboutir à des recommandations réalistes et pratiques.

IV. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA CMDD

- a. Le Comité directeur approuve et encourage la réalisation d'études pilotes, et notamment jumelées, pour la mise en œuvre et le suivi des recommandations de la CMDD;
- b. ces études pilotes devront servir aussi à l'élaboration de lignes directrices qui seront présentées à la prochaine réunion des Points focaux du PAM pour la mise en œuvre et le suivi des recommandations de la CMDD, conformément à une décision de la Onzième réunion ordinaire des Parties contractantes.

V. ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES DES NOUVEAUX THÈMES

- a. Le Comité directeur confirme la méthode retenue pour le choix d'éventuels nouveaux thèmes : études de préfaisabilité selon les quatre critères préalablement retenus permettant d'établir une première liste prioritaire à la 6^e réunion de Tunis et une liste définitive à la 7^e réunion prévue en Turquie;
- b. dans le choix des thèmes, il sera également tenu compte des recommandations du Bilan stratégique et de la Déclaration qui seront adoptés à Tunis.

VI. COOPÉRATION AVEC LA CDD/ONU

- a. le Comité directeur a pris acte de l'annulation, par la CDD/ONU, de l'organisation conjointe de la sixième CMDD ainsi que de sa participation à la réunion de Tunis;
- b. il convient de saisir l'occasion des activités préparatoires de RIO+10 (Sommet de la Terre II) pour poursuivre la coopération avec la CDD/ONU, notamment avec les résultats du Bilan stratégique, et éventuellement instaurer une coopération avec d'autres instances comme les commissions économiques régionales.
- c. La 6^e réunion de Tunis devrait permettre de rappeler à tous les membres de la CMDD qu'ils doivent, d'une manière générale, adopter une stratégie de présence et de participation active de la Commission dans tous les forums et processus internationaux pertinents;
- d. Le Comité directeur demande au Secrétariat d'inviter à la réunion de Tunis des 14-17 novembre 2000 tous les acteurs et organisations actifs dans le domaine de l'environnement-développement en Méditerranée et dans d'autres régions du monde.

ANNEXE II

Relevé de conclusions de la sixième réunion de la CMDD

1. Élection du nouveau Comité directeur

À l'issue des consultations d'usage entre les membres de la Commission, la réunion a élu son nouveau Comité directeur, le Président du Bureau des Parties contractantes (Malte) en étant membre de plein droit; le nouveau Comité directeur a la composition suivante :

Président :	S.E.M. Bernard Fautrier	(Monaco)
Vice-Présidents :	S.E. Mme Faïza Kefi	(Tunisie)
	S.E. M. Francis Zammit Dimech	(Malte)
	M. Alex Lascaratos	(Grèce)
	M. Georges Giourgas	(EOAEN)
	M. Magdi Ibrahim	(ENDA)
Rapporteur :	M. Armando Mauro	(Municipalité de Naples)

2. Examen du Bilan stratégique

- a) Les membres de la Commission ont exprimé leur satisfaction quant au contenu du Bilan stratégique en soulignant la pertinence de ses analyses, la richesse de ses informations et les importantes améliorations apportées à la première version distribuée;
- b) Le Secrétariat est invité à enrichir la présente version, sans en changer la substance, sur la base des observations que les pays et les autres membres de la Commission devront adresser par écrit avant le 31 décembre 2000 au plus tard;
- c) Lors de l'établissement de cette version finale, les points suivants seront, autant que possible, pris en considération :
 - ne pas trop privilégier la dimension environnementale du développement durable au détriment de la dimension économique qui reste pour beaucoup de pays un enjeu vital;
 - la notion de responsabilités partagées mais différenciées;
 - une référence plus marquée à l'importance des indicateurs, à l'oeuvre accomplie dans la région par d'autres organisations que celles déjà mentionnées dans le Bilan;
 - la question du changement climatique et de ses possibles répercussions en Méditerranée;
 - les données actualisées communiquées par les membres en vue de compléter les tableaux des annexes.
- d) Tous les participants sont convenus de la nécessité d'exploiter au mieux l'important travail qu'a représenté l'élaboration du Bilan, en saisissant toutes les opportunités de le diffuser largement dans les enceintes les plus diverses et dans tous les secteurs de la société civile :

À cet effet :

- Le Secrétariat établira une synthèse du Bilan et la publiera sous forme d'une brochure;
- Le Bilan et sa synthèse serviront de base à la contribution du PAM et de la CMDD lors de prochaines et importantes échéances : Conseil d'administration du PNUE; réunions de la CDD/ONU; Sommet de la Terre II, et autres conférences internationales;
- La réunion a accueilli favorablement la proposition visant à ce que le Bilan stratégique serve à élaborer une stratégie de développement durable en Méditerranée; une première version d'un document d'orientation stratégique serait soumise aux prochaines réunions de la CMDD et des Parties contractantes en 2001, et le document serait finalisé lors d'une réunion d'experts des Parties contractantes à tenir en 2002 et présenté pour approbation au Bureau avant Rio+10. L'Espagne a généreusement proposé d'accueillir cette réunion;
- Le Secrétariat de la CMDD élaborera un programme de travail détaillé en vue de la contribution à la préparation du Sommet de la Terre II (2002). Ce programme sera diffusé pour observations à tous les membres avant sa finalisation et sa mise en oeuvre;
- Par ailleurs, compte tenu de la qualité et des riches informations figurant dans les rapports régionaux et dans nombre de rapports nationaux, il faudrait mieux les valoriser, notamment par l'élaboration de profils/pays et d'une série de "cas exemplaires" ("success stories") afin de promouvoir les échanges d'informations et d'expériences;
- Il conviendra aussi d'utiliser la dynamique issue de l'élaboration de ce Bilan, fruit de l'excellente coopération et interaction entre les consultants, les experts, les membres de la CMDD et le Secrétariat, pour mettre à profit les précieuses informations recueillies de façon à asseoir sur des bases solides la stratégie du PAM.

3. Recommandations et propositions d'action

À l'issue d'un débat approfondi en séance ad hoc et en plénière, la réunion a adopté, après y avoir apporté des modifications, l'ensemble des recommandations issues du Bilan stratégique pour présentation à la prochaine réunion des Parties contractantes à Monaco.

4. Déclaration de Tunis

À l'issue d'un débat nourri en séance ad hoc et en plénière, la CMDD, lors de son Segment de haut niveau, a adopté la Déclaration de Tunis à l'intention des Parties contractantes.

La réunion a demandé en outre qu'après son adoption par les Parties contractantes, la Déclaration de Tunis serait présentée conjointement au Bilan stratégique dans toutes les grandes enceintes internationales et notamment lors du Sommet de la Terre II.

5. Rôle et mode de fonctionnement de la CMDD

L'examen du rôle et du fonctionnement de la CMDD a fait l'objet d'un débat ouvert, franc et critique, auquel on a consacré un temps considérable. Il a été convenu que ce débat serait relaté en détail dans le rapport final de la réunion.

La CMDD a demandé au Secrétariat d'insérer dans l'ordre du jour de la prochaine réunion un point relatif aux moyens concrets de mobiliser la synergie et la coopération au sein des autres groupes de la région.

6. Participation des groupes

La réunion a encouragé la participation active et effective des ONG, des collectivités locales et des acteurs socio-économiques aux travaux de la CMDD ainsi que la mise en réseau de ses anciens membres afin de bénéficier de leur expérience.

La proposition d'organiser un forum sur le rôle des partenaires de la société civile au sein de la CMDD a été entérinée.

7. Examen des activités en cours

Industrie et développement durable

La réunion a pris note avec intérêt du rapport d'étape du groupe thématique "Industrie et développement durable" et de l'annonce par celui-ci de la tenue d'un important atelier que le CAR/PP organisera en mars-avril 2001 afin qu'y soient présentés et examinés les outils mis au point et les études réalisées par le MED POL, l'ICS/ONUUDI et le CAR/PP en coopération avec les autres membres avant présentation finale à la prochaine réunion de la CMDD. Il a été décidé que d'autres institutions telles que le CITET seraient associées à ce travail.

Libre-échange et environnement dans le contexte euro-méditerranéen

La réunion a pris note avec intérêt du rapport d'activité et des résultats de l'atelier tenu en septembre 2000. Elle a souligné que le travail sur ce thème devait être poursuivi, non seulement par rapport aux expériences passées d'autres zones de libre-échange mais en s'attachant à une spécificité méditerranéenne en pleine évolution du fait que quatre pays riverains sont déjà engagés dans des accords d'association. Lorsqu'on étudie de façon approfondie l'impact du libre-échange sur l'environnement, il convient de se placer dans le contexte global du développement durable et aussi de prendre en compte l'effet des mesures environnementales sur le libre-échange. Par ailleurs, il serait utile d'examiner les mesures de politique capables d'atténuer les effets négatifs potentiels. Les activités en cours de réalisation dans ce domaine par d'autres organisations, notamment le METAP, devraient être prises en compte dans un souci de complémentarité et de synergie. Le concours des acteurs socio-économiques devrait être plus activement recherché.

Gestion urbaine et développement durable

Après avoir pris note avec intérêt du rapport d'activité, la réunion a invité le groupe à poursuivre les études régionales ainsi que l'analyse amorcée en se fondant sur les réponses aux questionnaires dont les destinataires devront être relancés,

mais aussi avec le concours plus actif des points focaux du PAM et de la CMDD. Par ailleurs, il conviendra de prendre en compte les autres travaux et sources d'information disponibles. Les participants ont pris acte de la tenue d'un atelier en avril 2001 et ont estimé que, dans le traitement de ce thème, il convenait de garder à l'esprit l'importance de l'aménagement urbain établi en concertation avec les populations locales dont la qualité de vie doit rester l'objectif fondamental.

8. Examen d'éventuelles nouvelles problématiques

La Commission a procédé à un échange de vues sur les questions ayant fait l'objet de fiches de faisabilité en ayant à l'esprit la perspective de l'élaboration de la Stratégie méditerranéenne du développement durable, ainsi que le souci de l'action concrète, la nécessité d'une approche intégrée et la mobilisation des partenaires concernés.

À ce stade, une attention particulière a été portée aux problématiques suivantes :

- agriculture et développement rural
- gestion des déchets urbains et modes de consommation
- coopération internationale : mobilisation des moyens et partenariats

pour lesquelles le Secrétariat préparera un rapport supplémentaire concernant notamment le programme de travail et un examen de la valeur ajoutée attendue dans le contexte de la CMDD, pour examen et approbation à la septième session (Antalya) en tenant compte des autres travaux en cours.

Cependant, les autres problématiques devront progresser sous l'impulsion du Secrétariat en prenant appui sur les compétences disponibles.

ANNEXE III

BILAN STRATEGIQUE 2000 **RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS D'ACTION**

Le bilan régional montre à l'évidence les progrès accomplis ainsi que les lacunes qui subsistent dans la voie du développement durable et de la protection de l'environnement, depuis la révision en 1995 du Plan d'Action pour la Méditerranée et de la Convention de Barcelone et ses protocoles.

De nouveaux types de croissance et de développement plus soucieux du bien-être social de l'ensemble de la population et plus respectueux de l'environnement doivent être recherchés.

Le coût environnemental, économique et social qu'imposera à court terme à certains pays l'intégration et une libéralisation qui privilégie les mécanismes de marché n'est acceptable que si de solides mesures d'accompagnement sont mises en place pour en atténuer l'impact sur les couches sociales les plus défavorisées et garantir à plus long terme la durabilité.

Au niveau national, la difficulté de donner une expression concrète aux mesures décidées par la communauté méditerranéenne en faveur du développement durable montre, d'une part, que ce nouveau concept n'a pas encore mobilisé l'ensemble des forces vives de la Société et, d'autre part, que les États sont lents à mettre en œuvre certaines des décisions prises.

La coopération en Méditerranée, bien que très active, est affectée, d'une part, par l'absence de vision commune et l'insuffisante coordination entre les principaux partenaires actuels et potentiels et, d'autre part, par l'inadéquation des ressources disponibles pour le développement et les investissements au regard de l'ampleur des tâches à accomplir. D'autant plus que, si l'on en juge par l'aggravation du déficit des échanges extérieurs de la majorité des pays, les effets à court terme des décisions prises dans le cadre de l'Uruguay Round n'ont pas produit les résultats escomptés pour les pays méditerranéens en développement.

Une transition vers le développement durable nécessite, outre un élan politique vigoureux, un modèle de référence identifiant et traduisant une vision partagée, et prenant en compte les particularités méditerranéennes du développement durable, ainsi qu'une stratégie cohérente propre à guider les étapes de sa mise en œuvre.

Dans cette perspective, la CMDD propose les actions suivantes :

Une vision commune et une stratégie régionale

1. Les Parties contractantes à la Convention de Barcelone sont invitées à définir avec l'ensemble des partenaires concernés une vision commune de l'avenir de la région. À cet effet, elles sont invitées à élaborer dans le cadre du PAM avec l'ensemble des partenaires concernés et, si possible, à adopter à leur 13^{ème} réunion ordinaire (2003), une Stratégie méditerranéenne de développement durable reflétant une acceptation responsable des enjeux à moyen et long terme, un engagement clair et une solidarité à tous les niveaux (régional, national et local) et dans tous les domaines (économique, social et environnemental); cette stratégie devra :
 - prendre en compte la diversité des systèmes politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux existants;

- faire jouer pleinement leur rôle aux États et aux collectivités territoriales;
 - respecter les valeurs multiples des sociétés méditerranéennes;
 - s'appuyer sur toutes les composantes de la Société;
 - promouvoir l'équité sociale;
 - assurer le respect de l'intégrité des écosystèmes;
 - appliquer une approche participative;
 - identifier et promouvoir des méthodologies et outils adéquats;
 - promouvoir le transfert et la maîtrise de technologies plus propres;
 - encourager la coopération bilatérale et régionale;
 - prendre dûment en compte le principe de la responsabilité commune mais différenciée;
 - encourager la complémentarité et les synergies avec les autres programmes pertinents;
 - traduire au niveau méditerranéen les objectifs et propositions d'action figurant dans les grandes conventions mondiales, et visant notamment les changements climatiques, la biodiversité, la désertification, etc., ainsi que les recommandations de la CDD-ONU;
 - faciliter la mise en œuvre de la Convention de Barcelone, de ses protocoles et des recommandations du PAM;
 - développer les capacités nécessaires pour assurer la réalisation effective des objectifs susmentionnés.
2. La stratégie régionale devra accorder une attention particulière à la mise en œuvre des recommandations et propositions d'action adoptées ou à adopter dans le cadre de la CMDD en fixant des objectifs précis et des moyens adéquats, notamment dans les domaines suivants : gestion de la demande en eau, tourisme, industrie, agriculture, énergie, transports, déchets, libre-échange et environnement, information et sensibilisation, indicateurs de développement durable, aménagement du territoire, gestion du littoral et développement urbain.

Des stratégies nationales d'impulsion et de mise en œuvre

Les Parties contractantes sont invitées, selon le cas, à élaborer ou à réviser, aussitôt que possible leurs stratégies de développement durable :

3. Les stratégies nationales de développement durable devront, selon le cas, être élaborées ou révisées conformément aux spécificités et priorités nationales afin de prendre en compte l'évolution vers la mondialisation en région méditerranéenne. La préparation/révision des stratégies nationales ainsi que leur mise en œuvre doivent être menées selon une démarche participative impliquant l'ensemble des acteurs à tous les niveaux de responsabilité concernés et en cohérence avec les autres exercices analogues.
4. Les stratégies nationales de développement durable doivent être élaborées dans le cadre des Agenda 21 nationaux respectifs et définir des objectifs ambitieux en matière de découplage entre la production d'une part, la consommation d'énergie et d'utilisation des ressources et des espaces naturels d'autre part. Les engagements internationaux en faveur d'une production plus propre ainsi que les objectifs agréés au niveau international afin de limiter les émissions polluantes devront être déclinés au niveau des stratégies nationales. Des objectifs nationaux de consommation durable visant à maîtriser l'impact des changements structurels sur les modes de consommation (transport individuel, énergie renouvelable, déchets solides et emballages, etc.) devront être fixés.

5. Les stratégies nationales devraient s'efforcer de traduire, sous forme d'objectifs concrets et de moyens, les recommandations et propositions d'action adoptées ou à adopter dans le cadre de la CMDD. À cet égard, la CMDD pourrait établir des lignes directrices pour l'élaboration de stratégies nationales.
6. Les Parties contractantes sont invitées à se doter aussitôt que possible de Commissions nationales du développement durable, ou d'autres instances de participation représentatives des forces vives du pays, afin de renforcer la cohérence et la convergence de l'action.
7. Les Parties contractantes sont invitées à entreprendre les réformes nécessaires de nature législative, budgétaire, financière, commerciale ou économique susceptibles de contribuer à la mise en oeuvre des stratégies nationales de développement durable, et comprenant les mesures suivantes :
 - rationaliser l'activité économique en y intégrant la dimension environnementale;
 - assurer l'équité sociale;
 - préserver et gérer de manière durable les ressources naturelles.
8. Concernant le cadre juridique du développement durable, les Parties contractantes sont invitées :
 - à actualiser et à appliquer leur cadre juridique national en conformité avec les accords internationaux relatifs à l'environnement qu'elles ont ratifiés;
 - à parfaire l'organisation des structures institutionnelles nationales et locales concernées;
 - à assurer et assouplir dans toute la mesure possible les règles de gouvernance par la promotion du principe de subsidiarité, de la transparence et de l'approche participative;
 - à faciliter l'accès à la justice au niveau national en vue d'assurer le respect du droit de l'environnement.
9. Vu que l'urbanisation accélérée, notamment des zones littorales, et les déséquilibres régionaux constituent des questions cruciales du développement durable, les Parties contractantes sont invitées, dans la mesure du possible, à donner davantage de pouvoirs aux Autorités locales pour leur permettre de prendre en charge la gestion décentralisée de l'environnement ainsi que le développement urbain et rural dans le cadre notamment d'Agenda 21 locaux, en garantissant la bonne gouvernance et la participation des principaux groupes de la Société.
10. En raison de l'importance stratégique du littoral et de la nécessaire mise en oeuvre des principes de la gestion intégrée des zones côtières, le PAM devra poursuivre et encourager l'étude des orientations à fournir en matière de politique régionale et des outils méthodologiques nécessaires à la gestion intégrée et à l'observation continue des régions côtières de manière à faciliter la mise en oeuvre, y compris l'orientation du développement de la législation nationale.

Une coordination régionale efficace

11. Lors de la nomination/du choix de leurs représentants à la CMDD, les Parties contractantes, les collectivités locales, les ONG et les acteurs socio-économiques devraient tenir pleinement compte de la nécessité de conserver à cette instance son ouverture, sa capacité consultative autonome et sa représentativité. Au moyen de

réseaux appropriés, ils devraient tirer parti de l'expérience des membres précédents et assurer l'apport des groupes élargis qu'ils représentent. Les membres désignés par les collectivités locales, les ONG et les acteurs socio-économiques devraient permettre une représentation aussi large que possible des grands groupes de la société et participer plus activement aux travaux de la CMDD.

12. Afin de renforcer l'exemplarité de la mobilisation des États et d'appuyer le caractère exceptionnel de l'éco-région méditerranéenne, les Parties contractantes et les autres membres de la CMDD sont invités à améliorer la communication afin de garantir la bonne circulation de l'information, particulièrement entre les structures du PAM et les structures focales nationales, de manière à améliorer la visibilité des activités et des produits du PAM pour l'opinion méditerranéenne et la communauté internationale concernée.

Des outils d'observation et d'évaluation

13. L'élaboration d'analyses prospectives à l'échelle de la Méditerranée ainsi que la production d'informations utiles aux décisions publiques et aux politiques sectorielles nécessitant des données actualisées dans tous les domaines de l'activité humaine, il est proposé aux Parties contractantes de développer et de mettre en réseau des observatoires nationaux de l'environnement et du développement ou autres fonctions similaires appropriées.
14. Le développement durable et la protection de l'environnement étant des processus à moyen et long terme, il est proposé aux Parties contractantes :
 - d'utiliser des instruments de mesure appropriés, ainsi que des indicateurs de réponse et de performance permettant d'évaluer les progrès accomplis,
 - de prendre des mesures pour assurer le suivi et l'évaluation réguliers de l'état de l'environnement méditerranéen (notamment terrestre, marin et côtier).

Mise en oeuvre des propositions d'action

15. La Convention de Barcelone révisée leur faisant obligation de tenir pleinement compte des recommandations de la CMDD/PAM et de prendre les mesures nécessaires afin de les adopter à leurs réunions ordinaires, il est proposé aux Parties contractantes :
 - de prendre des dispositions concrètes afin que les propositions soient diffusées aux structures institutionnelles, et aux autorités et autres acteurs concernés,
 - d'en faire état dans les rapports nationaux destinés au PAM.
16. Afin de concrétiser les propositions d'action de la CMDD et du PAM par des activités de mise en œuvre effective, les Parties contractantes sont invitées, dans le cadre du PAM et en interaction avec les pays, à convenir de la préparation de projets à soumettre aux bailleurs de fonds. À cet égard, les composantes du PAM doivent renforcer leurs capacités en matière de préparation et de gestion de projets répondant aux priorités du PAM.
17. Les Parties contractantes sont invitées à promouvoir l'émergence des programmes ou projets d'actions stratégiques à l'échelle de la région, notamment dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen sur les questions prioritaires traitées par le PAM/CMDD en application des décisions prises par les Parties contractantes et à contribuer pleinement à leur mise en œuvre au niveau national, avec la participation de tous les acteurs concernés.

Une coopération régionale élargie

18. Considérant que l'éco-région méditerranéenne est le cadre adéquat du dialogue et de l'interdépendance, les partenaires euro-méditerranéens et les autres programmes de coopération de la région sont invités à placer l'objectif du développement durable au cœur de la mise en œuvre de leurs activités aux niveaux régional et national, dans une logique d'équité, de responsabilité partagée et de solidarité.
19. Dans un souci de rationalisation des moyens et de renforcement des synergies, les Parties contractantes sont invitées :
 - à promouvoir une plus grande coopération entre le PAM, les organismes des Nations Unies, la Banque mondiale et les autres institutions concernées dans la région afin de les inciter à prendre en compte les priorités définies par les Parties contractantes;
 - à encourager une collaboration officielle entre le PAM et leurs programmes régionaux respectifs;
 - à prendre en compte les objectifs visés par leurs programmes d'activités respectifs, à échanger des informations à leur sujet et à en promouvoir la cohérence et la complémentarité des;
 - à permettre à des acteurs intergouvernementaux ad hoc compétents de mieux participer à la gestion de certaines activités thématiques, ou même de la prendre en charge;
 - à renforcer, voire institutionnaliser, la coopération avec la CDD-ONU.
20. Les Parties contractantes sont invitées à promouvoir un partenariat Nord-Sud plus étroit en renforçant les contributions volontaires apportées par les pays dans les cadres régional et bilatéral afin de mieux soutenir les activités du PAM en faveur de la promotion du développement durable, notamment les projets pilotes et le renforcement des capacités aux niveaux national et régional.
21. Les Parties contractantes, les réseaux régionaux d'ONG, de collectivités locales et d'acteurs socio-économiques, ainsi que le Secrétariat du PAM, sont invités à contribuer activement à la préparation du Sommet de la Terre II. À cet effet, le Comité directeur de la CMDD devra adopter à sa prochaine réunion un programme de travail couvrant la période 2001-2002.

ANNEXE IV

Projet de "Déclaration de Tunis de la Commission méditerranéenne du développement durable à l'intention des Parties contractantes"

Les membres de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD), réunie à Tunis du 14 au 17 novembre 2000, après avoir examiné le bilan stratégique des politiques de développement durable en Méditerranée,

Rappelant l'importance du cadre de l'Agenda 21 ainsi que de l'Agenda Med 21 issu de la Conférence de Tunis (novembre 1994), la résolution adoptée à Barcelone en juin 1995 par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone et la Déclaration de Barcelone relative au partenariat euro-méditerranéen (novembre 1995) ainsi que sa composante environnementale, décidée lors de la conférence d'Helsinki en 1997,

Rappelant l'importance des trois piliers : économique, social et environnemental du développement durable, et la nécessité d'une approche intégrée,

Notant les progrès accomplis en Méditerranée depuis la Conférence de Rio sur la voie du développement durable et notamment la rénovation du PAM, la révision de la Convention de Barcelone et de ses protocoles ainsi que l'adoption de nouveaux protocoles, et la mise en place de la CMDD et l'évolution de ses travaux depuis la première réunion de Rabat de 1996,

Soulignant l'importance et l'exemplarité de la Méditerranée en tant qu'éco-région et espace de solidarité ainsi que sa vocation à rapprocher les civilisations,

Saluant les progrès accomplis dans les différents pays de la région pour construire des capacités publiques, associatives et professionnelles, aptes à formuler et mener des politiques de développement durable,

Notant les progrès accomplis dans le cadre de la Convention de Barcelone en vue de réduire la pollution tellurique et marine et de protéger la biodiversité et se félicitant particulièrement de l'adoption et du lancement du Programme d'actions stratégiques (PAS) pour la lutte contre les pollutions d'origine tellurique,

Soulignant le rôle grandissant des ONG méditerranéennes à vocation environnementale et des réseaux régionaux de groupes socio-économiques et d'autorités locales comme partenaires et acteurs du développement durable,

Soulignant le rôle joué par la communauté scientifique, éducative, et par les médias dans la prise de conscience des enjeux du développement durable,

Notant, cependant, les pressions exercées sur l'environnement et la poursuite de pratiques non durables sur le long terme tels que la littoralisation, l'exploitation excessive des ressources naturelles fragiles, la concentration des activités touristiques, la croissance de la production des déchets solides domestiques et industriels, la consommation croissante d'énergie d'origine fossile, ainsi que la généralisation des modes de production et de consommation non durables,

Préoccupés par les conséquences possibles des changements climatiques sur l'environnement méditerranéen et les ressources naturelles déjà limitées et fragiles, en particulier en matière de ressources en eau, de désertification, d'érosion côtière ainsi que les impacts sur les deltas,

Soulignant les déséquilibres croissants dus en grande partie à la disproportion des moyens financiers et humains par rapport aux défis,

Préoccupés par la réduction des niveaux d'aide publique aux pays en développement intervenue au cours de la dernière décennie, la faiblesse des investissements directs, l'insuffisance des ressources internes allouées aux services et à la mise en place des infrastructures et capacités nationales liées au développement durable,

Soulignant, d'une part les impacts de la mondialisation et de l'intégration progressive de la région à l'économie mondiale, l'intensification des échanges économiques, culturels et touristiques notamment, et d'autre part les risques qui pèsent sur le patrimoine naturel et culturel et les spécificités méditerranéennes,

Soucieux de voir le partenariat régional et euro-méditerranéen s'affermir et en particulier le projet de zone de libre-échange s'inscrire dans une approche de développement durable,

Proposent que :

Coopération et financement

Le développement durable devienne la priorité du Partenariat euro-méditerranéen et d'autres programmes de coopération régionale, reflétant ainsi les besoins de la région;

Les financements internationaux ou régionaux disponibles dans le cadre de l'aide publique au développement, multilatéraux et bilatéraux, soient substantiellement accrus, répondent de façon plus adéquate aux programmes de protection de l'environnement et de développement durable en Méditerranée et que l'utilisation des mécanismes existants soit intensifiée pour la promotion du développement durable et leur accessibilité améliorée;

Des mécanismes financiers innovants et mieux adaptés aux enjeux du développement durable soient étudiés et mis en oeuvre, tels qu'un fonds de solidarité, tant aux niveaux international et régional qu'aux niveaux national et local;

Les financements nationaux et locaux en faveur des politiques de protection de l'environnement et de développement durable soient substantiellement accrus en Méditerranée;

Les ressources humaines dédiées à la mise en oeuvre des politiques de protection de l'environnement et de développement durable soient mieux mobilisées tant au niveau régional qu'aux niveaux national et local et que, dans le même temps, un effort particulier soit fait dans la région en faveur des transferts de technologies;

Cadre légal

La ratification des amendements à la Convention de Barcelone ainsi que des nouveaux protocoles demeure une priorité urgente afin de renforcer le cadre légal approprié pour la protection de l'environnement littoral et marin et l'action du PAM;

La gestion durable et intégrée des zones côtières s'appuie sur des cadres légaux appropriés, notamment par le biais d'instruments juridiques adéquats;

L'élaboration d'un mécanisme d'information pour rendre compte du suivi et de la mise en œuvre des instruments de la Convention de Barcelone soit réalisée conformément aux engagements inscrits dans ladite Convention telle que modifiée en 1995;

Décentralisation et participation :

Le processus de mise en œuvre des programmes de protection de l'environnement et de développement durable nécessite la pleine implication et une meilleure participation des autorités locales, des acteurs socio-économiques et des ONG, de façon à leur permettre de prendre plus d'initiatives;

Les partenaires de ces trois catégories soient encouragés à s'organiser en réseaux en vue de renforcer davantage leur rôle au sein de la CMDD et de valoriser leur apport et leur contribution à la protection de l'environnement et au développement durable de la région;

En raison de leur importance pour le développement durable, des initiatives soient prises en direction des autorités locales et des acteurs socio-économiques pour les inciter à participer plus effectivement aux activités de la CMDD.

À ces fins, la CMDD propose aux Parties contractantes :

- d'élaborer ou réviser à la lumière des résultats du Bilan stratégique, leur propre stratégie de développement durable;
- de mettre en oeuvre les réformes institutionnelles, fiscales et juridiques appropriées pour l'engagement dans la voie du développement durable et de mobiliser les moyens nécessaires au développement des capacités;
- avec l'appui du Secrétariat du PAM d'assurer la liaison entre le travail de la CMDD et les instances chargées de la préparation du Sommet de la Terre II en vue d'y valoriser le Bilan stratégique et autres activités de la CMDD ainsi que les perspectives du développement durable en Méditerranée;
- de prendre les initiatives nécessaires afin de mettre en oeuvre les objectifs et les engagements pris dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto et de charger le PAM de s'engager dans ce processus dans la perspective de la septième Conférence des Parties (Marrakech 2001).

propose également aux Parties contractantes d'inviter :

Les partenaires concernés, à assurer un meilleur suivi et une mise en œuvre effective des recommandations adoptées par le PAM et notamment celles de la CMDDD avec production de rapports réguliers.

Les pays concernés, à renforcer davantage la coopération bilatérale et à favoriser les investissements directs et le transfert des technologies propres.

La Commission européenne et les organisations internationales concernées à renforcer les ressources et les moyens réservés et augmenter les synergies et l'appui mutuel entre leurs programmes d'intervention en Méditerranée pour mieux répondre aux besoins de la région;

Le Secrétariat du PAM :

- à développer dans le cadre de sa stratégie d'information des outils de suivi-évaluation de l'état de l'environnement et du développement durable et mettre en œuvre avec les partenaires concernés un programme d'information sur l'environnement et le développement durable en Méditerranée;
- à programmer un point sur la coopération inter-institutions en Méditerranée à l'occasion de la prochaine réunion ordinaire des Parties contractantes.

Annexe V : Mise en œuvre et suivi des propositions de la CMDD

Contracting Parties

**QUESTIONNAIRE FOR THE PREPARATION OF A
“STRATEGY FOR IMPLEMENTATION AND FOLLOW UP OF MCSD
RECOMMENDATIONS AND PROPOSALS FOR ACTION”**

after their adoption by the MCSD members and the Contracting Parties

MANAGEMENT OF WATER DEMAND

1. Has the country implemented a national Water strategy or plan? YES NO
1.1. If YES, does it include sectoral policies? YES.... NO...
1.2. Does it promote investments in water save/water-efficient use in economic sectors
mainly agriculture and industry? YES.... NO...
1.3. Does it include awareness, information and education campaigns for water use and
save? YES.... NO....
1.4. Have been pilot/demonstration projects for the efficient use of water implemented?
YES.... NO....
1.5. Have projects to improve distribution and efficient use of water been
developed/implemented? YES.... NO....
1.6. IF YES how? --- new system of control of water distribution
--- new irrigation systems
--- new water management practices
--- implementing systems of prices and charges
--- privatising water distribution
---- other
1.7. IF NO: is it envisaged to do it? YES.... NO....

INTEGRATED AND SUSTAINABLE MANAGEMENT OF COASTAL ZONES

2. Has your country established/ implemented institutional, legislative and regulatory
instruments or mechanisms for the integrated management of coastal zones?
YES ---- NO ----
2.1. If YES: what type of mechanism/instrument? (list them) ...
2.2. If they have not been created yet, is it planned to do it? YES --- NO---
2.3. If YES: what type of mechanism/instrument? ...
2.4. If NO, why?
.....
2.5. What are the difficulties?
--- institutional constraints --- legal issues --- political aspects
--- economic reasons --- lack of technical capabilities
--- no interest ---- lack of awareness --- other
2.6. Has any system of incentives for the integrated management of coastal zones been
established? YES.... NO....
2.7. Has any pilot project on integrated coastal zone management been implemented?
YES.... NO...
2.8. Does your country undertake any action on the implementation of a regional
programme within the framework of the sustainable management of coastal zones as part
of the Euro-Mediterranean partnership? YES ... NO ...

INDICATORS FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT IN THE MEDITERRANEAN

3. Has your country adopted a common set of indicators for sustainable development in the Mediterranean. YES.... NO.....

3.1. Has your country developed a complementary set of indicators? YES --- NO 2.2.

3.2. What type of indicators:

a. - Pressure indicator... b. - State indicators ... c. - Response indicators....

3.3. Indicators in relation to what specific issue/problem

- Urban Pollution --- Air Pollution --- Soil contamination
- Water pollution --- Marine Pollution --- Industrial pollution --- Urban Waste
- Industrial waste --- Tox. Chemicals
- Tourism --- Deforestation --- Soil erosion
- Desertification --- Water scarcity --- Coastal management
- Environ. policy --- Biodiversity --- Protected areas --- Conservation
- Exotic species --- GMO
- Sust Agriculture --- Climate change --- Other ...

3.4. What capacity building efforts in relation to national statistics institutions, have been done for the adoption, promotion and harmonisation of environmental and socio-economic statistics?

3.5. What difficulties have been encountered?

- scarcity of resources --- no technical expertise --- institutional
- no availability of data --- inadequate data gathering instruments
- no awareness --- lack of conceptual/methodological approach
- other

3.6. Have you supplied the MAP with National Reports prepared for the UNCS D?

YES ... NO...

TOURISM AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT

4. Has the country acquired the EIAs instruments for tourist programs and projects?

YES --- NO --

4.1. The acquisition face the following obstacles:

- lack of technical expertise --- economic constraints
- opposition of the tourist sector --- other

4.2. Have been carrying capacity evaluations carried out? YES---- NO ---

4.3 If NO: why:

- no/scarce economic resources --- lack of technical expertise
- institutional obstacles --- no scientific data available
- lack of methodology --- opposition of the tourist sector
- other

4.4. Have environmental management practice adopted in the tourist sector:

YES --- Partially--- NO --

4.5. Difficulties encountered:

- reluctance of the tourist sector --- no systems of EM available
- too costly --- no experts available ---other

4.6. Does the country participate in Mediterranean Sustainable Tourism Programs?

YES.... NO....

4.7. Does the government or the local authorities adopted strategies or negotiations methods to deal with tourism activities? YES--- NO ---

4.8. Does the government implemented any program for the rehabilitation of mature destination sites? YES ... NO ...

4.9. Does your country implemented any mechanism enabling a financial contribution from the tourist sector for the protection and management of natural and cultural sites?

YES ... NO ...

4.10. Have the local populations, NGOs and professional organisations mobilised in relation to actions for sustainable tourism? YES ... NO ...

INFORMATION, PUBLIC AWARENESS, ENVIRONMENTAL EDUCATION AND PARTICIPATION

5. Does your country have a strategy, or a programme in relation to awareness creation, information and education for the environment and sustainability?

YES --- NO ---

5.1. Has your country hold any state of the art exhibition? YES.... NO....

5.2. If YES did NGOs participated as partners? YES.... NO....

5.3. If NO, Is it planned one? YES.... NO....

5.4. Does your country participate in any Mediterranean network of environment educators? YES ... NO....

5.5. Has your country undertaken any assessment of the resource needed for the training of 50% of educators of primary school?

5.6. Has your country implemented any pilot participatory and mobilisation project?

YES ... NO ...

GENERAL

6. What are the main problems encountered for the implementation of recommendations? (Indicate relative importance: 1 (high) to 5 (low)):

- too ambitious
- no clear purpose/objective
- vague /confused
- ignore the diversity of Mediterranean Countries
- ignore the technical capabilities of countries
- ignore the needed availability of data/information to implement them
- no clear idea/assessment of the expected outcome
- fail to consider the needed economic resources to implement them
- neglect institutional aspects
- do not establish priorities
- give no indication how to implement them
- ignore system of report/monitoring of implementation
- poor system of communication between Contracting Parties, the Secretariat and partners
- poor circulation/dissemination of recommendations
- no indication of the responsibilities
- no follow up defined
- not enough realistic
- not enough action oriented
- other

Major Groups

QUESTIONNAIRE FOR THE PREPARATION OF A “STRATEGY FOR IMPLEMENTATION AND FOLLOW UP OF MCSD RECOMMENDATIONS AND PROPOSALS FOR ACTION” after their adoption by the MCSD members and the Contracting Parties

MANAGEMENT OF WATER DEMAND

1. Does your organisation participate in any campaign on water demand programs or strategy
YES ... NO...

INTEGRATED AND SUSTAINABLE MANAGEMENT OF COASTAL ZONES

2. Have local institutions, notably coastal industries, received support and assistance from Government in relation to the use of methodologies and techniques for the implementation of integrated coastal management?

YES.... NO...

2.1. If YES what type of support/assistance:

--- technical assistance --- economic assistance --- information
--- training courses --- other

2.2. What type of encouragement has been received from the Government Parties for the application of different assessment tools, including carrying capacity assessment, for tourism activities?

--- information --- fiscal incentives --- subsidies --- grants
--- technical assistance --- training courses --- other

INDICATORS FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT IN THE MEDITERRANEAN

3. Does your authority/organisation participate in the establishment of a system of indicators for sustainable development?
YES ... NO...

3.1. How? --- through informative campaign --- providing information
--- creating awareness --- other

TOURISM AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT

4. What do you think about the efforts to promote the use of carrying capacity assessment as a tool for sustainable development of tourism and in general its technical assistance?

--- unclear methodology --- missing technical expertise/capabilities
--- no economic resources --- no adequate information
--- technical assistance objective and scope poorly defined

4.1 Has your organisation/authority acquired the instruments needed to evaluate the impact of tourist programmes and large-scale projects? YES. NO...

4.1.a If YES: indicate which ones....

4.1.b. If NO: why?

--- no technical capacity --- no information about them
--- missing professional expertise for their use
--- too costly --- other

4.2. Did your organisation/authority carried out any evaluation of tourist destination sites' carrying capacity and adopted the necessary steps to ensure that the offer be limited to the defined carrying capacity? YES.... NO...

- 4.2.a If yes: indicate when and where...
- 4.2.b Have the results of the assessment been implemented? YES... NO....
- 4.2.c. If NO, Why? ...
- 4.3. Does your authority/organisation implement environmental management practices in tourist facilities and destination sites? YES ... NO...
- 4.3.a. If yes how? --- introduction of clean technology
--- adoption of energy saving technologies
--- adoption of water saving technologies
--- implemented voluntary certification schemes
- 4.3.b. If no, why?
--- costly --- lack of technical capabilities -- other
- 4.4. Does your organisation/authority participate in any network and international initiative for sustainable tourism? YES.... NO...
- 4.4.a. If YES: Which ones? ...
- 4.4.b If NO: Why? --- does not know any --- no interest --- other

INFORMATION, PUBLIC AWARENESS, ENVIRONMENTAL EDUCATION AND PARTICIPATION

5. Does your organisation/authority participate in any governmental strategy, programme, or action plan for awareness, information, environment education and public participation? YES --- NO ---
- 5.1. a. Your participation was:
--- very active - -- active --- scarce --- marginal
- 5.1. b. What obstacles have been encountered?
--- No institutional framework
--- Not invited/not consulted by government
--- Lack of information --- Lack of technical capabilities
--- No economic resources -- Other
- 5.2. Is your authority/organisation involved in any pilot participatory and mobilisation project? YES --- NO ---
- 5.2.a. If YES, which one?
- 5.2.b. How do you participate? ...
- 5.2.c. If NO: Why? ---No information -- Not invited
--- Lack technical capabilities ---Economic reasons
--- Absence of framework for NGO participation
--- Other

GENERAL

6. What are the main general problems encountered with the implementation of recommendations? (indicate relative importance: 1 (high) to 5 (low):
- too ambitious --- no clear purpose/objective
 - vague /confused
 - ignore the diversity of Mediterranean Countries
 - ignore the technical capabilities of NGO/Local Authorities/other partners
 - ignore the required availability of data/information for their implementation
 - no clear idea/assessment of the expected outcome
 - fail to consider the needed economic resources for their implementation
 - neglect institutional aspects

- do not establish priorities
- give no indication how to implement them
- no system of report/monitoring of implementation
- poor system of communication between partners
- poor circulation/dissemination of recommendations
- no indication of the responsibilities
- no follow up defined
- not enough realistic
- not enough action oriented
- other

MAP Components

**QUESTIONNAIRE FOR THE PREPARATION OF A
“STRATEGY FOR IMPLEMENTATION AND FOLLOW UP OF MCSD
RECOMMENDATIONS AND PROPOSALS FOR ACTION”
after their adoption by the MCSD members and the Contracting Parties**

MANAGEMENT OF WATER DEMAND

1. How the Secretariat has assisted Contracting Parties on the implementation of the recommendations and proposals on the management of water demand?

- Providing guidelines to incorporate water demand management into national development and environmental policies strategies
- Promoting/supporting awareness campaign on water-value water/scarcity, water-savings issues
- Disseminating information on water prices, water-charge systems
- Promoting the Euro-Mediterranean information system on know-how in the water sector
- Providing regionally-focused information on water issues
- Promoting the adoption of mechanisms and methodologies for water data collection
- Promoting technical co-operation on water management related issues
- Facilitating the transfer of technology and water management know-how
- Supporting regional meetings/seminars, workshops and training course

1.1. What are the plans for future activities

INTEGRATED AND SUSTAINABLE MANAGEMENT OF COASTAL ZONES

2. How the Secretariat has assisted Contracting Parties on the implementation of the recommendations and proposals on the integrated and sustainable management of coastal zones?

- In the identification/definition of concerned coastal areas
- Providing guidelines for the design and implementation of regulatory instruments
- Creating/promoting regional mechanism for co-ordination of integrated coastal management activities
- Promoting/supporting training activities for the integrated management of coastal zones
- Ensuring access to information
- Encouraging the exchange of experiences and transfer of know-how
- Catalysing and co-ordinating multilateral economic co-operation for the integrated management of coastal zones

- Providing guidelines for regular reporting on the state of coastal zone
 - Supporting practical pilot projects on integrated coastal management
- 2.1. What is planned?

INDICATORS FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT IN THE MEDITERRANEAN

3. How the Secretariat assists Contracting Parties in the implementation of MCSD recommendations on Indicators for Sustainable Development?
- 3.1. By providing a glossary of definitions and methods
 - 3.2. By keeping up-to date dossier of selected indicators
 - 3.3. Disseminating information on indicators
 - 3.4. Suggesting complementary set of indicators
 - 3.5. Other

TOURISM AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT

4. How the Secretariat has assisted Contracting Parties on the implementation of the recommendations and proposals on Tourism and Sustainable Development
- by providing needed methodological tools to evaluate/assess the environmental impact of tourism
 - encouraging the adoption of sustainable management practices in tourist activities
 - promoting/supporting training activities for sustainable management of tourism activities
 - stimulating regional co-operation mechanisms for sustainable tourism
 - producing and distributing practical reference documents
 - facilitating the sharing of experience between Mediterranean countries
- 4.1. What is planned?

INFORMATION, PUBLIC AWARENESS, ENVIRONMENTAL EDUCATION AND PARTICIPATION

5. How the Secretariat has assisted Contracting Parties on the implementation of the recommendations and proposals on Information, Public Awareness, Environment Education and Participation?
- provided an Information and awareness strategy framework,
 - organised an opinion poll and assessment of the awareness views, perceptions, behaviour and aspiration in relation to environment and sustainable development
 - a cost assessment of an infrastructure of comparable information in the Mediterranean
 - promoted/supported a Mediterranean register on teaching materials
 - supported the publication of manuals on: participation practices, consensus building methodologies and success stories
 - other
- 5.1. What will be done?....

FORMULATION AND IMPLEMENTATION OF A REGIONAL SUSTAINABLE DEVELOPMENT IN THE MEDITERRANEAN

6. How the Secretariat assist Contracting Parties on the formulation and implementation of a regional sustainable development in the Mediterranean?
- Providing technical assistance
 - Facilitating exchange of experience, know-how and information
 - Providing guidelines and methodologies

---- Organising seminar/workshops for the identification, evaluation and assessment of major economic, social and environmental Mediterranean issues

---- Promoting/organising training activities

---- Other

6.1. What are the difficulties encountered?

--- Scarce human resources

--- Institutional obstacles

--- No interest of contracting parties

--- No indication how to implement this task

6.2. What will be done?

PROBLEMS ENCOUNTERED IN THE IMPLEMENTATION OF RECOMMENDATIONS/PROPOSALS

7. What are the main problems encountered in the implementation of recommendations/proposals? (Show relative importance: 1 (high) to 5 (low))

7.1. In relation to the recommendation and proposals themselves:

--- No clear purpose/objective --- too ambitious

--- Vague /confused --- ignore the mandate of the Secretariat

--- Ignore the technical capabilities available within the secretariat

--- Ignore the needed economic resources for their implementation

--- Neglect institutional aspects ---do not establish priorities

---Ignore the availability/lack of needed data/information to implement them

--- Give no indication how to implement them --- No system of report or monitoring of their implementation

--- Poor circulation/dissemination of recommendations among different partners

--- No indication of the responsibilities --- no idea/assessment of expected output

--- No follow up defined --- other

7.2. In relation to the secretariat capabilities to fulfil its tasks concerning the recommendations and proposals:

--- Economic --- technical --- administrative --- institutional --- Scarce human resources --poorly defined responsibilities/role --- conflicting interests --- No interest of contracting parties --- other

7.3. How the implementation of recommendations and proposal can be improved?.....

TERMS OF REFERENCE FOR PILOT DEMONSTRATION PROJECT ON THE INTEGRATED AND SUSTAINABLE MANAGEMENT OF COASTAL ZONES

OBJECTIVE

To assess the implementation and the follow up of MCSD decisions, proposals and recommendations in relation to the integrated and sustainable management of coastal zones.

RATIONALE

Coastal zones are constituted of coastal waters including the intertidal area, the sea front or shoreline and the coastal uplands, that is the land area of the interior between the shorelines and the highest peak of the closest mountain range. The uniqueness of coastal zones is found in the interface of sea and land and the environmental amenities and economic services provided by them. Although there is a wide diversity of types of Mediterranean coastal zones all of them share a conflicting situation resulting from the interaction of very peculiar natural ecosystems structure and dynamics with human systems structure and dynamics. Ecologically fragile Mediterranean coastal zones encounter intensive growing pressure due their use for economic activities, the increasing population, expanding urbanisation, industrial development, tourism activity, transport agriculture expansion, intensive fishing. This pressure affects the structure and function of the unique ecosystems of coastal zones, its biodiversity, the quantity quality of the natural resources, the occupation of space and the landscape. So the problems encountered in coastal zones are extremely complex to manage, this complexity is exacerbated due to the multitude of interest that converges to them. An integrated approach is therefore necessary in order to ensure the adequate balance between ecological objectives, economic and social goals, economic efficiency, and social equity. Shortly integrated coastal management is a priority for the sustainable development of the Mediterranean basin and so has been recognised by the MCSD. This recognition is materialised in various recommendations and proposal for actions. The assessment of the implementation and follow up of these recommendations and proposals is timely.

METHODOLOGY

The methodology to be used will have three main elements: background analysis and desk research using relevant sources, interviews and consultations and data analysis. Thus the assessment will be based on the systematisation of data and information and the analysis of the activities undertaken, strategies, plans, policies and measures adopted for the integrated management of coastal zones. Is of particular relevance for the purpose of the pilot project to identify those integrated coastal management activities that are response to the MCSD recommendations and proposal. The pilot study will use already available information published and unpublished, resulting from or part of research studies, programs, projects, scientific articles, national, local and sectoral statistics. The assessment has to indicate clearly what was done and what is being done, how and by whom, by which means and should evaluate the results achieved so far in relation to the objectives of the actions undertaken and in relation to the MCSD recommendations and proposals.

SUGGESTED ELEMENTS AND STRUCTURE

The pilot project has to consider at least the following elements:

1. Brief introductory overview: current situation of integrated coastal management. National and local policies and strategies; ongoing projects. The MCSD recommendations and proposals for action
2. Assessment of coastal management systems: efficiency, investment, technological characteristics, regulations and legal instruments, local strategies and programs
3. Shortcomings and potentialities of current socio-economic, institutional, legal, technical measures and policies.
4. Assessment of policies and actions undertaken and ongoing *vis a vis* the MCSD recommendations and proposals. Particularly the assessment has to consider how the institutional mechanisms and the legislative and regulatory instruments have been strengthened; how incentive systems for the integrated management of coastal zones have been established; the role of the public participation and the contribution of international co-operation. It would be convenient to examine if indicators have been developed and used.
5. Assessment of the objectives, rationale, feasibility, coherence of MCSD recommendations and proposals in relation to ecological, social, economic, political and technological realities
6. Conclusions and recommendations

EXPECTED OUTPUT

Elements for the assessment of the implementation of MCSD recommendations and proposal

Elements for the preparation of a strategy for the implementation and follow up of MCSD recommendations and proposals

Indications for the elaboration of adequate criteria, indicators, guidelines for the further elaboration of MCSD recommendations and proposals

PILOT/DEMONSTRATION PROJECT ON TOURISM AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT

OBJECTIVE

To assess the implementation and the follow up of MCSD decisions, proposals and recommendations in relation to tourism and sustainable development

RATIONALE

The Mediterranean, particularly the coastal area, is the world primary tourist destination and current trends indicate that the volume of tourism will increase considerably in the next two or more decades. Tourism represents an important economic sector generating relevant currency revenues and creating jobs opportunities. It is a crucial and strategic sector in most Mediterranean countries. Although tourism is highly dependent upon the quality of the environment, the esthetical elements of landscape and flora and fauna diversity, it has also great deleterious effects on the natural environment, is a huge consumer of scarce natural resources such as water, a generator of urban wastes and pollution, a threat to biodiversity and a main cause of ecosystem and landscape deterioration. Tourism has also proved to have negative effects on cultural and social values of recipients' countries. So while tourism can greatly contribute to development it is paradoxically also a main threat to its sustainability. The positive and negative implication of tourism for the sustainable development of the Mediterranean region is a major economic, social, ecological, environmental, cultural and political issue. The preoccupation of the Mediterranean countries for tourism development has been reflected in various recommendations and proposal for actions adopted by the MCSD and the priority conferred to the matter. The assessment of the implementation and follow up of these recommendations and proposals is necessary in order to enhance future actions.

METHODOLOGY

The methodology to be used will have three main elements: background analysis and desk research using relevant sources, interviews and consultations and data analysis. Thus the assessment will be based on the systematisation of data and information and the analysis of the activities undertaken, strategies, plans, policies and measures adopted in relation to tourism activities both as a response to the MCSD recommendations and proposals as well as those directly related to them. The pilot study will use already available information published and unpublished, resulting from or part of research studies, programs, projects, scientific articles, national, local and sectoral statistics. The assessment has to indicate clearly what was done and what is being done, how and by whom, by which means and should evaluate the results achieved so far in relation to the objectives of the actions undertaken and in relation to the MCSD recommendations and proposals.

SUGGESTED ELEMENTS AND STRUCTURE

The pilot project has to consider at least the following elements:

1. A short overview: ecological and economic aspects of tourism current situation and trends, national and local policies and strategies; projects and activities. The MCSD recommendations and proposals for action
2. Assessment of existing tourism activities: investment, employment, foreign currency entries, regulations and legal instruments, sectoral and local strategies and programs; It is suggested whenever possible a systemic sustainable analysis and the use of indicators if available

3. Shortcomings and potentialities of current socio-economic, institutional, legal, technical measures and policies.
4. Assessment of the policies and actions undertaken as a response to MCSD recommendations and proposals.
Particularly in relation to the control of tourism environmental impacts, the use of methodological and evaluation an assessment instruments, environmental management of tourism the tourist activities affecting he marine and coastal zones, the promotion of tourism and their contribution to the development of an action programme.
5. Assessment of the objectives, rationale, feasibility, coherence of MCSD recommendations and proposals in relation to ecological, social, economic, cultural and political realities
6. Conclusions and recommendations

EXPECTED OUTPUT

Elements for the assessment of the implementation of MCSD recommendations and proposal

Elements for the preparation of a strategy for the implementation and follow up of MCSD recommendations and proposals

Indications for the elaboration of adequate criteria, indicators, guidelines for the further elaboration of MCSD recommendations and proposals

PILOT/DEMONSTRATION PROJECT ON THE MANAGEMENT OF WATER DEMAND

OBJECTIVE

To assess the implementation and the follow up of MCSD decisions, proposals and recommendations in relation to water management, particularly water demand.

RATIONALE

Mediterranean water resources are limited, unevenly distributed, shared by different countries, fragile and threatened. Besides they are very exploited. This natural situation is encountered by a high and rapidly increasing water demand particularly in the South and East borders (excluding Israel) though stabilising in the northern shore. Growing population, increasing levels of development, agricultural expansions are the main causes behind increasing demand. Pressure over water resources is exacerbated on one side by seasonal picks due to tourism and agriculture and on the supply side by the very inefficient water use, the high costs of water scheme developments and the environmental and socio-political concerns about these schemes. The need to preserve the ecological functions of water resources adds a new constraint. Water management is considered by the MCSD a priority and a major political issue, a concern expressed in various recommendations and proposal for actions. The MCSD consider that the assessment of the implementation and follow up of these recommendations and proposals is convenient.

METHODOLOGY

The methodology to be used will have three main elements: background analysis and desk research using relevant sources, interviews and consultations and data analysis. Thus the assessment will be based on the systematisation of data and information and the analysis of the activities undertaken, strategies, plans, policies and measures adopted in relation to national water management both as a response to the MCSD recommendations and proposal as well as those directly related to them. The pilot study will use already available information published and unpublished, resulting from or part of research studies, programs, projects, scientific articles, national, local and sectoral statistics. The assessment has to indicate clearly what was done and what is being done, how and by whom, by which means and should evaluate the results achieved so far in relation to the objectives of the actions undertaken and in relation to the MCSD recommendations and proposals.

SUGGESTED ELEMENTS AND STRUCTURE

The pilot project has to consider at least the following elements:

1. Introductory short overview: economic and ecological demand for water current situation and trends, national and local policies and strategies; ongoing projects and activities, the MCSD recommendations and proposals for action
2. Assessment of existing water management systems: efficiency, investment, technological characteristics, water conservation schemes; regulations an legal instruments, sectoral and local strategies and programs
3. Shortcomings and potentialities of current socio-economic, institutional, legal, technical measures and policies.
4. Assessment of policies and actions undertaken and ongoing *vis a vis* the MCSD recommendations and proposals. Particularly how water demand management concepts is

incorporated in national water strategies and plans, how awareness campaigns have been developed and how effective they have been, how the output of water distribution systems and networks have been improved and by which mechanism, the incorporation of water management approaches into sectoral policies

5. Assessment of the objectives, rationale, feasibility, coherence of MCSD recommendations and proposals in relation to ecological, social, economic, political and technological realities
6. Conclusions and recommendations

EXPECTED OUTPUT

Elements for the assessment of the implementation of MCSD recommendations and proposals
Elements for the preparation of a strategy for the implementation and follow up of MCSD recommendations and proposals

Indications for the elaboration of adequate criteria, indicators, guidelines for the further elaboration of MCSD recommendations and proposals

**STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS ET
PROPOSITIONS D'ACTION DE LA CMDD
Cadre préliminaire et table des matières détaillée**

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

1. Nécessité de la stratégie

Les recommandations et propositions d'action de la CMDD appellent un cadre et des lignes directrices en vue d'engager et d'assurer leur mise en œuvre par toutes les parties concernées. En adoptant la décision d'acquiescer à une stratégie pertinente de mise en œuvre et de suivi des propositions de la CMDD, les membres de cette dernière et les Parties contractantes ont exprimé leur souci et leur volonté de prendre les mesures nécessaires pour appliquer leurs décisions.

Comme les propositions de la CMDD ont été élaborées et approuvées assez récemment, et étant donné que l'on ne dispose que de fort peu de renseignements sur leur mise en œuvre, il a été décidé de consulter et d'associer les parties concernées à l'élaboration du cadre et des lignes directrices de cette stratégie. À cet effet, des questionnaires ont été adressés à tous les membres de la CMDD et Points focaux du PAM. En outre, plusieurs études pilotes sont entreprises actuellement dans divers pays avec l'appui du Secrétariat; ces questionnaires et études pilotes fourniront des éléments de base pour l'élaboration de la stratégie dont un projet sera d'abord soumis à la prochaine réunion des Points focaux du PAM en septembre 2001.

Ce processus préparatoire de la stratégie a pour principal objet de mobiliser et faire converger les efforts en vue d'atteindre des objectifs à court et à long terme qui ont été convenus. Ce processus préparatoire est censé:

- fournir une instance et un cadre aux débats concernant la mise en œuvre et le suivi des propositions et recommandations de la CMDD;
- fournir un cadre et des lignes directrices pour axer ces débats sur un ensemble commun de questions prioritaires;
- planifier et appliquer des mesures et actions destinées à faire évoluer ou à renforcer les connaissances et les institutions en ce qui concerne les questions prioritaires;
- développer des capacités organisationnelles et institutionnelles;
- fournir un cadre normatif au regard duquel évaluer les réalisations.

Il en résultera les implications suivantes :

- définir et évaluer les options qui s'offrent pour aborder les questions prioritaires (thèmes, problèmes et perspectives), à savoir: recensement des instruments juridiques et économiques appropriés, développement et renforcement des capacités institutionnelles, ainsi que de programmes ad hoc spécifiques;
- améliorer la prise de décision grâce à de meilleures techniques d'information et d'analyse;
- définir, promouvoir et appuyer des actions conduisant aux objectifs;

- définir et appliquer des pratiques d'utilisation rationnelle des ressources disponibles et potentielles, et améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources existantes;
- établir des priorités d'action, en évaluant le rapport coûts/avantages et les arbitrages qui seront à rendre entre les préoccupations des divers acteurs concernés;
- fixer des délais pour les actions.

Cette stratégie ne se limiterait pas à la mise en œuvre des recommandations et propositions déjà adoptées mais serait également censée améliorer l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de nouvelles propositions claires et concrètes.

2. Forger la stratégie

Pour répondre à des préoccupations exprimées par la CMDD et selon lesquelles «s'il avait été certes précisé à chaque fois que les Parties contractantes devaient appliquer les recommandations de la CMDD, il n'avait jamais été spécifié comment elles devaient le faire »(4^e réunion du Comité directeur de la CMDD, juin 2000) ainsi qu'à la demande «de penser en termes d'exécution et de valorisation » (5^e réunion de la CMDD, UNEP(OCA)/MED WG. 156/5), la stratégie à élaborer sera aussi pragmatique que possible de manière à assurer davantage de cohérence entre l'efficacité économique, politique et environnementale et la réalité à laquelle sont confrontées les parties intéressées.

2.1 Élaboration de la stratégie:

- Énoncer les fins et les objectifs pour chacune des grandes questions à traiter. Bien que les principes directeurs seraient de nature générale, ils devraient alors être adaptés à chaque question qui a été ou sera étudiée par la CMDD. Ces principes sont essentiels pour la mise en œuvre de la stratégie car ils aideront les acteurs concernés à s'efforcer d'appréhender les implications de la stratégie, ils leur procureront un repère pour mesurer les progrès accomplis et contribuer ainsi à mieux surveiller et évaluer la mise en œuvre de la stratégie: objectifs et principes seront clairement définis et si possible mesurables de manière à permettre la surveillance et l'évaluation;
- bien cerner les questions/éléments essentiels (portée géographique, grandes problématiques, interactions, etc.). L'identification des questions essentielles et leur intégration dans la stratégie devrait fournir des aspects spécifiques et d'ordre pratique; la surveillance et l'évaluation en seraient facilitées. Ce choix a déjà été opéré dans une large mesure: dans le mandat de la CMDD et les propositions et recommandations adoptées, mais aussi à travers le processus d'identification et de hiérarchisation par priorités des nouveaux thèmes/problématiques en vue du prochain programme de travail de la CMDD.
- définir les modalités d'une mise en œuvre satisfaisante en tenant dûment compte des obstacles possibles.

2.2 Quelques principes de la stratégie

Adapter la stratégie en la décomposant en «sous-stratégies» pour chaque thème spécifique contribuerait à la rendre plus opérationnelle. Cette stratégie devrait être formulée en termes suffisamment clairs pour qu'elle soit réellement fonctionnelle et que ses conséquences puissent ainsi être établies en détail, y compris, dans certains cas, l'élaboration de programmes d'actions stratégiques.

La mise en place d'une stratégie pragmatique devrait prendre en compte trois niveaux :

- le niveau «stratégie régionale» englobant l'ensemble de la Méditerranée, le mandat et toutes les propositions de la CMDD et leur suivi;
- le niveau «stratégie d'acteurs» où seraient exposés la position et le rôle de chaque décideur et acteur (gouvernement, autorité locale, entreprises/secteur privé, organisations multilatérales, ONG, etc.);
- les stratégies fonctionnelles pour définir la démarche à adopter en relation avec chaque préoccupation précise, comme la CMM elle-même l'a parfois suggéré: «conduire des études pilotes pour la mise en œuvre et le suivi des recommandations de la CMDD», «adopter une approche par projets pilotes», tandis que «certains thèmes pourraient se prêter à des programmes d'actions stratégiques».

Pour chaque niveau de sa mise en œuvre concrète, la stratégie devrait définir des actions ayant trait aux:

- Questions politiques, législatives, institutionnelles et organisationnelles;
- instruments de prise de décision ou mesures telles: évaluation environnementale, analyse coûts/avantages, ERIE, analyse des risques, etc.
- Programmes ad hoc spécifiques, projets de démonstration et projets pilotes;
- Mesures économiques, subventions, incitations fiscales, etc.;
- Budgets.

Chaque action devrait être définie en termes de finalité, apports et résultats, rôles et attributions de l'organe d'exécution, implications budgétaires et financières, si possible, processus de surveillance et d'évaluation, etc.

La stratégie devrait prendre en compte les arbitrages à rendre entre les objectifs et les acteurs et qui dépendraient des jugements portés par les acteurs concernés et par les institutions ou personnes chargées de l'exécution. Par conséquent, la participation des acteurs concernés est essentielle pour toutes les tâches spécifiées dans la stratégie, bien qu'elle puisse revêtir différentes formes selon le cas. La participation serait grandement facilitée par une diffusion de l'information et une communication efficace.

En outre, plusieurs actions ne sont pas de nature ponctuelle et appelleraient une continuité grâce à une surveillance et une évaluation appropriée, en recourant à des indicateurs s'il y a lieu.

2.3 Mise en œuvre de la stratégie

Dans la mise en œuvre de la stratégie, les étapes suivantes seraient à envisager:

- collecte des informations
- Analyse, diagnostic;
- formulation de la politique, et
- Surveillance et évaluation.

La première étape a déjà démarré avec la mise au point de questionnaires et la préparation de projets pilote. Le diagnostic sera effectué sur la base des données recueillies. Ce diagnostic ne fait pas forcément partie de la stratégie proprement dite mais livre des éléments pour la conception de celle-ci. La stratégie indiquera des lignes directrices et des mécanismes pour la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation.

3. Obstacles à la mise en œuvre de la stratégie

La mise en œuvre de cette stratégie tout comme l'application par les Parties contractantes de plusieurs décisions ne sera pas une tâche simple et facile. Diverses difficultés pourraient grever le cours d'une mise en œuvre et d'un suivi satisfaisant. Dans toute la mesure du possible, il conviendrait, dans la stratégie, d'envisager ces obstacles avec les moyens de les surmonter. Certains des obstacles que l'on peut anticiper seraient les suivants:

- Absence d'accord sur la gravité ou l'existence même d'un problème; absence d'accord sur la façon de l'aborder et de le résoudre, etc.;
- Absence d'accord sur responsabilité de la tâche;
- Les traits saillants des problèmes peuvent s'enraciner dans la réalité de chaque pays ou région, ils peuvent avoir d'importantes implications systémiques ou porter atteinte aux intérêts de tels ou tels acteurs ou groupe sociaux donnés qui tenteront de bloquer les changements perçus comme des menaces;
- Absence de ressources gestionnaires et techniques;
- Des forces extérieures sur lesquelles la stratégie n'a pas pris peuvent exercer des contraintes importantes.

La stratégie peut anticiper certains moyens en vue de surmonter ces obstacles probables en proposant des processus de négociation et de médiation, de concertation permanente, de recherche d'un consensus, de développement de l'information et de la communication, etc. Cependant, il n'est pas possible d'anticiper les obstacles susceptibles de surgir dans chaque cas; la stratégie devrait donc comporter un degré important de flexibilité pour faire face à ces imprévus et trouver des solutions adéquates.

4. Financement de la stratégie

Une mise en œuvre fructueuse de la stratégie dépend de la disponibilité de ressources techniques et financières suffisantes. La stratégie devrait, si possible, fournir des indications sur le montant des ressources indispensables et sur les sources de financement complémentaires.

PROPOSITION DE TABLE DES MATIÈRES DÉTAILLÉE

(sera révisée après analyse des questionnaires et des études pilotes)

1. OBJECTIFS ET PRINCIPES DIRECTEURS

- 1.1 Objectifs
- 1.2 Mandat de la dd
- 1.3 Programme de travail avec les recommandations et propositions afférentes
- 1.4 Questionnaires et études pilotes
- 1.5 Cadre et principes directeurs

2. PANORAMA DE LA SITUATION ACTUELLE

- 2.1 Ce qui a été réalisé ou est en cours de réalisation:
 - a. sur le thème «Gestion des demandes en eau»
 - b. Sur le thème «Gestion durable des zones côtières»
 - c. sur le thème «Tourisme et développement durable»
 - d. sur le thème «Information, sensibilisation du public, éducation environnementale et participation»
 - e. Sur le thème «Indicateurs pour le développement durable.
- 2.2 Modalités adoptées dans les activités mises en œuvre
 - a. Types des actions entreprises
 - b. Instruments et mécanismes utilisés et développés
 - c. Obstacles et déficiences rencontrés
 - d. Enseignements tirés de la mise en œuvre des propositions et recommandations: exemples de réussite
- 2.3 Qui a été ou est l'agent d'exécution ? Gouvernement
 - a. Autorités locales
 - b. Secteur privé
 - c. ONG
- 2.4 Obstacles rencontrés dans la mise en œuvre pour chaque recommandation/proposition:
 - législatifs et politiques
 - sociaux
 - économiques
 - Technologiques.
- 1.5 Valeur ajoutée des propositions et recommandations mises en œuvre

3. CONCEPTION DE LA STRATÉGIE

Cadre et lignes directrices (à élaborer après que les projets de «sous-stratégies» auront été établis, puisque qu'il est prévu que la stratégie comportera une synthèse de questions communes aux diverses «sous-stratégies»)

4. «SOUS-STRATÉGIES» THÉMATIQUES

4.1 «Sous-stratégie» de mise en œuvre des recommandations sur la gestion des demandes en eau

- a. Questions/éléments essentiels des recommandations sur la gestion des demandes en eau:
 - Réduire les demandes en eau ou ralentir leur croissance
 - Adapter aux mieux les demandes aux conditions de l'offre
 - Coordonner et optimiser les utilisations multiples des ressources en eau
 - Modifier les facteurs régissant les besoins en eau
 - Adapter la structure sectorielle des utilisations de l'eau
- b. Identification des capacités en relation avec les questions essentielles
- c. Identification et évaluation des options pour les questions essentielles
 - Aspects juridiques et institutionnels
 - Dimensions économiques
 - Dimensions environnementales
 - Dimensions sociales
 - Options technologiques
 - Renforcement des capacités
- d. Anticipation des obstacles et conflits en relation avec les questions/éléments essentiels des recommandations
- e. Identification des actions conduisant à une mise en œuvre fructueuse
 - Intégration de la gestion des demandes en eau dans les politiques nationales de l'eau
 - Intégration des pratiques de gestion des demandes en eau dans les politiques de développement sectorielles
 - Amorçage et renforcement de la sensibilisation aux utilisations, usages abusifs et gaspillages
 - Amélioration des systèmes et réseaux de distribution de l'eau
 - Développement de systèmes de tarification et taxation des utilisations de l'eau
 - Promotion du transfert de technologies et de savoir-faire sur la gestion de l'eau
 - Encouragement à la coopération internationale et régionale sur le développement de la gestion de l'eau
- f. Établissement des priorités d'action: coûts et bénéfices, valeur ajoutée
- g. Fixation de délais pour chaque question essentielle de la «sous-stratégie» de gestion des demandes en eau
- h. Définition des responsabilités des acteurs en relation avec les questions essentielles et actions à mettre en œuvre
- i. Conception de la composante «information» et «communication» de la «sous-stratégie» sur la gestion des demandes en eau

- j. Planification des actions: détermination des ressources nécessaires pour la mise en œuvre des principales actions, budgétisation et financement de la «sous-stratégie» de mise en œuvre des recommandations sur la gestion des demandes en eau
- k. Structure organisationnelle et mécanismes de coordination
- l. Surveillance et évaluation
 - Indicateurs
 - Rapports sur la mise en œuvre
 - Processus d'examen, révision et adaptation
- m. Conception du suivi

4.2 «Sous-stratégie» de mise en œuvre des recommandations sur la gestion intégrée et durable des zones côtières

- a. Questions/éléments essentiels des recommandations sur la gestion intégrée et durable
 - Caractéristiques des écosystèmes naturels
 - Qualité et quantité des ressources naturelles, notamment des ressources côtières
 - Organisation spatiale et utilisation du territoire
 - Perte d'habitats
 - Érosion des sols des zones côtières
 - Urbanisation et pressions du tourisme
 - Pollution du milieu marin
- b. Identification des capacités en relations avec les questions essentielles
- c. Identification et évaluation des options pour les questions essentielles
 - Aspects juridiques et institutionnels
 - Dimensions économiques
 - Dimensions environnementales
 - Dimensions sociales
 - Options technologiques
 - Renforcement des capacités
- d. Anticipation des obstacles et conflits possibles
- e. Identification des actions conduisant à une mise en œuvre fructueuse
 - Définition des zones côtières à gérer
 - Instauration et application effective d'instruments législatifs et réglementaires pour la gestion intégrée de zones côtières
 - Mise en place et/ou renforcement des structures et cadres administratifs de coordination des actions et acteurs impliqués dans la gestion et le développement du littoral
 - Adoption et application effective de mesures de conservation en vue de protéger les zones côtières
 - Développement et amélioration de l'infrastructure environnementale destinée aux zones urbaines du littoral
 - Instauration d'une réglementation pour l'étude d'impact sur l'environnement d'activités en cours de réalisation ou prévues dans les zones côtières

- Intégration d'instruments décisionnels ou de mesures tels que: évaluation environnementale, analyse coûts/avantages, établissement de scénarios, analyses des risques, etc.
 - Programmes ad hoc, projets de démonstration et projets pilotes
 - Mesures économiques, subventions, incitations fiscales, etc.
 - Encouragement à la coopération internationale et régionale sur la gestion intégrée et durable des zones côtières
- f. Établissement des priorités d'action: coûts et bénéfices, valeur ajoutée
- g. Fixation de délais pour chaque action essentielle prévue par la «sous stratégie» sur la gestion intégrée et durable des zones côtières
- h. Définition des attributions des acteurs en relation avec les principaux éléments et actions à mettre en œuvre
- i. Conception de la composante «information » et «communication» de la «sous-stratégie» sur la gestion intégrée et durable des zones côtières
- j. Planification de l'action: détermination des ressources nécessaires, budgétisation et financement de la «sous-stratégie» de mise en œuvre des recommandations sur la gestion intégrée et durable des zones côtières
- k. Définition de la structure organisationnelle et mécanismes de coordination
- l. Surveillance et évaluation
- Indicateurs
 - Rapports sur la mise en œuvre
 - Processus d'examen, révision et adaptation
- m. Conception du suivi

4.3 «Sous-stratégie» de mise en œuvre des recommandations sur le thème «Tourisme et développement durable»

- a. Question/éléments essentiels des recommandations sur le thème «Tourisme et développement durable»
- Caractéristiques des écosystèmes naturels: qualité de l'environnement
 - Qualité, quantité et consommation des ressources naturelles
 - Organisation spatiale et utilisation du territoire: développement régional équilibré
 - Diversification et promotion du tourisme
 - Urbanisation et pressions du tourisme
 - Pollution de l'environnement
- b. Identification des capacités en relation avec les questions essentielles
- c. Identification et évaluation des options pour les questions essentielles
- Aspects juridiques et institutionnels
 - Dimensions économiques
 - Dimensions environnementales
 - Dimensions sociales
 - Options technologiques
 - Renforcement des capacités

- d. Anticipation des obstacles et conflits possibles
- e. Identification des actions conduisant à une mise en œuvre fructueuse
 - Conception et application d'instruments visant à évaluer les impacts du tourisme
 - Adoption de législations et réglementations concernant l'urbanisation touristique
 - Réhabilitation des destinations touristiques «matures» ayant subi des détériorations
 - Association active du secteur privé à la gestion d'un tourisme durable
 - Promotion d'une gestion environnementale de qualité des infrastructures touristiques
 - Réglementation concernant l'élimination des déchets et la pollution.
 - Conception de mécanismes de négociation, de solution des conflits entre les parties intéressées
 - Intégration de la participation locale dans la gestion durable des activités touristiques
 - Développement et amélioration des zones d'infrastructures touristiques
 - Mesures économiques, subventions, incitations fiscales, etc.
 - Participation à des réseaux régionaux.
- f. Établissement des priorités d'actions: coûts et bénéfiques, valeur ajoutée
- g. Fixation de délais pour chaque action essentielle prévue par la «sous-stratégie» en matière de tourisme et développement durable
- h. Définition des responsabilités des acteurs en relation avec les questions essentielles et actions à mettre en œuvre
- i. Conception des composantes «information » et «communication» de la «sous-stratégie» en matière de tourisme et développement durable
- j. Planification de l'action: détermination des ressources nécessaires, budgétisation et financement de la «sous-stratégie» en matière de tourisme et développement durable
- k. Définition de la structure organisationnelle et des mécanismes de solution des conflits – confrontation – négociations
- l. Surveillance et évaluation
 - Indicateurs
 - Rapports sur la mise en œuvre
 - Processus d'examen, révision et adaptation
- m. Conception du suivi

4.4 «Sous-stratégie» de mise en œuvre des recommandations sur le thème «Information, sensibilisation du public, éducation environnementale et participation»

- a. Questions/éléments essentiels des recommandations
 - Sensibilisation du public
 - Information
 - Éducation: programmes scolaires

- Production et diffusion de matériel pédagogique
- Formation
- Participation

- b. Identification des capacités en relations avec les questions essentielles
- c. Identification et évaluation des options pour les questions essentielles
 - Aspects juridiques et institutionnels
 - Dimensions économiques
 - Dimensions sociales
 - Renforcement des capacités
- d. Anticipation des obstacles et conflits possibles
- e. Identification des actions conduisant à une mise en œuvre fructueuse
 - Révision et revalorisation des programmes scolaires
 - Intégration des questions d'environnement et de développement durable dans les programmes d'enseignement et de formation
 - Adoption de législations et réglementations
 - Participation active des collectivités locales et des ONG
 - Programmes de publications
 - Programmes audiovisuels
 - Projets pilotes sur la participation et la sensibilisation.
- f. Établissement des priorités d'action: coûts et bénéfiques, valeur ajoutée
- g. Fixation des délais pour chaque action déterminante prévue
- h. Définition des responsabilités des acteurs en relation avec les questions essentielles et actions à mettre en œuvre
- i. Planification de l'action: détermination des ressources nécessaires, budgétisation et financement
- j. Définition de la structure organisationnelle
- k. Surveillance et évaluation
 - Indicateurs
 - Rapports sur la mise en œuvre
 - Processus d'examen, révision et adaptation
- l. Conception du suivi

4.5 «Sous-stratégie» de mise en œuvre des recommandations sur le thème «Indicateurs pour le développement durable»

- a. Questions/éléments essentiels des recommandations sur les indicateurs pour le développement durable
 - Conception d'un système d'indicateurs pour le développement durable
 - Indicateurs de facteurs de production
 - Indicateurs normatifs
 - Indicateurs de pressions
 - Indicateurs de performances/réalisations
 - Tronc commun d'indicateurs
 - Indicateurs complémentaires
 - Harmonisation des indicateurs
- b. Identification des capacités en relation avec les questions essentielles

- c. Identification et évaluation des options pour les questions essentielles
 - Aspects institutionnels
 - Dimensions économiques
 - Options technologiques
 - Renforcement des capacités
- d. Définition des responsabilités des acteurs en relation avec les questions essentielles et actions à mettre en œuvre
- e. Planification de l'action: détermination des ressources humaines, techniques et économiques nécessaires, renforcement des capacités
- f. Rapports, révision et adaptation
- g. Suivi